

la Lettre de **Villers**

CAHIER SPECIAL LE SPORT À VILLERS-SUR-MER



Le Festival de Scrabble



Déjeuner des anciens



Salon du Modélisme

À VOTRE SERVICE

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Gérard Vauclin

Maire
Mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.
Tél. 02.31.14.65.00

Jean-Paul Durand

1er Adjoint au Maire en charge des associations, de la réglementation, du régime de la suppléance du Maire, des subventions, de la jeunesse et des sports, de l'ensemble sportif et des tennis couverts, de l'hygiène et de la sécurité.
Samedi de 11h à 12h

Patricia Forin

2ème Adjoint au Maire en charge de la gestion de la plage, de la culture, du tourisme, du mandatement, du centre aéré, de l'école et du restaurant scolaire, des espaces verts.
Jeudi de 10h30 à 12h

Pierre Aubin

3ème Adjoint au Maire en charge de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement, de l'effacement et du renouvellement des réseaux, de la commission de sécurité "circulation et stationnement", des bâtiments publics, de la gestion des marchés.
Lundi de 10h30 à 12h

Catherine Vincent

4ème Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'environnement, de la propreté de la commune, des espaces naturels, des chemins piétonniers, du développement durable.
Mardi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.
Tél. 02.31.14.65.09

Jours de réception en Mairie annexe

Monique Bécél

5ème Adjoint au Maire en charge du domaine social et des personnes âgées, de la gestion du CCAS, du cimetière, du logement, en ce compris Malpelo et la Celloise.
Vendredi de 10h30 à 12h

Conseiller délégué :

Thierry Drège

Vie des quartiers.

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez contacter la mairie annexe ou téléphoner au : 02.31.81.59.33

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur. Réception uniquement sur rendez-vous à la Mairie Annexe, 8 rue Boulard à Villers-sur-Mer, après avoir téléphoné au : 3646.

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1996, doivent se faire recenser entre les mois d'avril et juin 2012 en Mairie, munis du livret de famille.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchèterie de «Cœur Côte Fleurie»

- **Horaires d'ouverture :** Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Ramassage des encombrants :** Le 1er lundi de chaque mois.
- **Ramassage des déchets verts (herbes, branches...)** : Les 2e et 4e lundis de chaque mois.
- **Conteneurs :**

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.

Encombrants : 1er lundi de chaque mois.

Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois. Les branchages doivent être mis en fagots de 1 mètre de long et les produits de tonte en sacs.

Collecte des ordures ménagères

● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

la Lettre de Villers

n° 119 - Avril 2012

Sommaire

- 2 À votre service
- 4 Conseil municipal du 30 mars 2012
- 7 **Cahier spécial :**
Le sport à Villers sur Mer
- 14 **Les grands événements :**
le Festival de Scrabble de la Côte fleurie
- 16 Cinéma
- 17 Les rendez-vous du Villare
- 22 Remise de médailles
- 23 La géolocalisation s'installe dans les véhicules communaux
- 24 Travaux
- 25 Initiatives océanes
- 26 Les pompiers
- 26 Le comité de réflexion sur l'environnement
- 27 Écoles
- 30 Déjeuner des anciens

Associations

- 32 ADMR
- 32 Villers Accueil
- 33 Association des Familles Villersaises
- 33 L'ASPEC
- 34 Conférence St Vincent de Paul
- 34 Anciens Combattants
- 35 DireLire
- 35 En avant scène !
- 36 Comité de Jumelage
- 36 Villers Animation et Loisirs
- 37 Bibliothèque pour tous
- 37 Association paléontologique
- 38 Loisirs 14
- 38 La ligne imaginaire

Sport

- 39 ASVBB
- 39 Beach Volley
- 40 AJV
- 41 Tennis Club
- 41 Pétanque Club
- 42 Karaté
- 42 CNV
- 43 Communauté de Communes coeur Côte Fleurie
- 44 Paléospace - L'Odyssée
- 48 Office de Tourisme et d'Animation
- 51 État civil
- 52 Ça va rouler à Villers !

Réception : Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.75 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

Directeur de la Publication :

Gérard Vauclin, Maire

Rédaction : Annie Mathieu

Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, Patrice Le Bris, Gregory Wait, associations, X

Conception graphique - Mise en page : Benoit Millet

Impression : Escandre-Sorel - Touques

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2012

Compte administratif Compte de gestion de la commune

Affectation de resultats

Considérant le résultat d'exploitation propre à la commune à l'exercice 2011:

- Recettes : 8.273.378,42 €
- Dépenses : 7.443.310,38 €
- Soit un excédent de : 830.068,04 €

Et considérant qu'après affectation en réserve, l'excédent antérieur du 31.12.2010 reporté en 2011 était de 2.211.676,53 €

Le solde disponible cumulé est donc de 3.041.744,57 € qui est affecté :

- Cpt 1068 Autres Réserves : 2.250.261,52 €
- Cpt 002 Excédent antérieur reporté
- Dès le BP 2012 : 791.483,05 €

Budget primitif 2012 de la commune

Vote des taux 2012

Le Conseil Municipal a adopté les taux communaux suivants:

- TH : 10.36 %
- TFB : 9.93 %
- TFNB : 18.83 %
- CFE : 15.64 %
- Taxe ordures ménagères : 5.30%

Subventions 2012

| ASSOCIATIONS | subv.2012 | PLUS |
|--------------------------------|-----------|-----------|
| C.N.V | 14 300,00 | 400,00 |
| A.S.V.B.B | 10 200,00 | |
| A.J.V | 2 000,00 | |
| Amicale Personnel Communal | 4 300,00 | 4 400,00 |
| Amicale Parents Primaire | 4 100,00 | 12 698,00 |
| Comité jumelage | 1 300,00 | |
| Anciens combattants | 500,00 | |
| Paléontologie | 1 700,00 | |
| Villers accueil | 1 400,00 | |
| Villers "Animation et loisirs" | 3 500,00 | |
| Pétanque Club | 500,00 | |
| Amicale Parents Maternelle | 1 000,00 | |
| Bibliothèque pour tous | 2 300,00 | |
| Ste des courses | 700,00 | |
| Donneurs de sang | 250,00 | |
| Prévention routière | 200,00 | |
| S.N.S.M. - formation Caen | 500,00 | |
| Asso.Mont Canisy | 200,00 | |
| Croix rouge | 200,00 | |
| Ste horticole | 100,00 | |
| Mutilés (FNATH) | 100,00 | |
| Tennis Club | | 1 800,00 |
| Golf Houlgate | | 1 000,00 |
| La Dame Blanche | 100,00 | |
| Pays d'Auge | 150,00 | |
| MFR POMMERAYE | 100,00 | |

| | | |
|----------------------------|---------------|-----------|
| MFR VIMOUTIERS | 100,00 | |
| CIFAC Chambre des Métiers | 178,00 | |
| Médailles militaires | 100,00 | |
| Petit Foc | 500,00 | |
| Harmonie de la Fraternelle | | 800,00 |
| RMC 50 MODELISME | | 550,00 |
| ASS.PRESERV. VILLERVILLE | | 550,00 |
| LA LIGNE IMAGINAIRE | | 300,00 |
| TOTAL SUBVENTIONS | 50 578,00 | 22 498,00 |
| | Total Général | 73 076,00 |

Tarifs municipaux

Le Conseil Municipal a précisé les dénominations utilisées pour l'occupation du domaine public, concernant les tarifs 2012, et ce, sans changement des tarifs votés.

1 - Tarifs d'occupation précaire et temporaire du domaine public :

- 1ère zone : rurale : 35 € / m²
 - 2ème zone : urbaine : 70 € / m²
 - 3ème zone : rue piétonne : 75 € / m²
 - 4ème zone : digue-promenade : 120 € / m²
 - Structure démontable de type semi-close (store-banne, joues : 95€ / m²)
 - Structure démontable de type close, même temporaire (store-banne, joues, façade) : 120 € / m²
 - Structure démontable de type véranda : 150 € / m²
 - Etablissement dont l'activité de vente est essentiellement sur le domaine public (type vente à emporter sur le domaine public : 120 € / m²)
 - Enseigne sur support mobile : 175 € l'unité
- Les autres dispositions de la précédente délibération restent identiques.

2 - Tarif pour non réalisation de place de stationnement : 14.335, 85 € (circulaire Nor N° DEVL1128870C)

Avenant concession de la plage

La Commune de Villers sur Mer a bénéficié le 24 Mars 2009, de la part de l'Etat, de la concession de la plage et donc de son entretien.

A ce jour, une actualisation du plan d'implantation joint au document initial se doit d'être réalisée notamment pour matérialiser l'implantation des douches et du beach-volley qui reste en accès libre.

Bien entendu, les décrets « plage » sont toujours respectés notamment les pourcentages de linéaires laissés libres (80 %) et celui sans occupation (80%).

Cet avenant est simplement une actualisation du plan mais ne change en rien les autres paramètres.

Budget 2012 : EPIC office de tourisme et d'animation

Lors de l'examen du projet de Budget 2012 de l'EPIC Office de Tourisme et d'Animation, le Conseil Municipal avait octroyé sa participation financière sous réserve des évolutions budgétaires qui pouvaient amener le Conseil Municipal à re-délibérer sur cette attribution.

A ce jour, en tenant compte des évolutions économiques qui sont intervenues et des comptes de l'EPIC Office de Tourisme et d'Animation, une diminution de la participation de la Commune d'un montant de 75.000 € est retenue.

Echange de terrain Commune / Indivision famille Jeanne

Dans le cadre de sa gestion de la politique d'aménagement foncier, la Commune peut procéder à un échange de terrain situé à l'intersection entre la route de la gare et la route de Beaumont en descendant vers Villers-sur-Mer.

Cet échange de terrain, sans soultes avec la famille Jeanne permettra d'arrondir l'angle entre la route de Beaumont et la rue de la Gare par attribution de 88 m² à la Commune.

En échange, la Commune cède 178 m² à l'indivision Jeanne par une bande de terrain jouxtant sa propriété.

Convention d'action foncière : Communaute de Communes / Commune

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (C.C.C.C.F.) a signé avec l'Etablissement Public Foncier (E.P.F.) de Normandie une Convention d'Action Foncière (C.A.F.) communautaire.

Par cette convention, la Commune de Villers sur Mer se retrouverait associée au programme foncier transcrit dans la C.A.F.

Cette convention définit les modalités d'association de la commune et la mise en œuvre de la C.A.F. Terrains concernés : cf plan ; parcelles : AV 35, 53 et 54 – rue des Ammonites ; et AI 41 et 119 – les Prévôtés .

Mise a disposition de l'assiette foncière du Paleospace l'Odyssée à la Communaute de Communes

L'Odyssée Paléospace de Villers sur Mer a été construit sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes avec le partenariat financier de la Commune de Villers sur Mer.

Par délégation de la Communauté de Communes, la gestion de l'Odyssée Paléospace est assurée par un Etablissement Public Industriel et Commercial (E.P.I.C), sous la présidence du Maire de Villers-sur-Mer.

Cette structure a été édifée sur une propriété communale et, à ce jour, il apparaît nécessaire de régulariser la mise à disposition du terrain constituant l'assiette foncière du Paléospace l'Odyssée.

Régies : paiement dématérialisé

La Commune de Villers-sur-Mer va instaurer, à la prochaine rentrée scolaire 2012/2013, le paiement dématérialisé de la cantine avec possibilité d'extension à terme sur d'autres services (transport scolaire, étude de l'école, centre aéré..).

Les paiements s'effectueront via Internet et par avance. Bien entendu le maintien des paiements non dématérialisés subsistera pour les familles ne possédant pas le matériel nécessaire ou non désireuse d'adhérer à ce système.

La mise en place de ce nouveau système nécessite l'ouverture d'un compte auprès du Trésor Public et / ou d'une banque afin de permettre les paiements sécurisés.

Mise à jour réglementaire statutaire

Comme de coutume, il est nécessaire de procéder à des ajustements réglementaires et ce compte tenu des évolutions des lois et des décrets.

Il convient de déterminer, comme le prévoit l'application des textes, le montant global du régime indemnitaire sur la base du tableau des effectifs, soit pour la commune de Villers-sur-Mer un montant maximum de 5% de la masse salariale de l'année N.

Charte des enseignes

La Commune de Villers-sur-Mer, en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'ARIM, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les représentants des commerçants, les représentants de diverses associations d'handicapés, ont élaboré une charte des enseignes.

Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises pour pouvoir élaborer ce document.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de valoriser la commune et plus spécialement les devantures des commerçants et artisans.

Cette charte est partie prenante dans la démarche qualité initiée par la Commune et est complémentaire de la Z.P.P.A.U.P.

Droit de préemption

Dans le cadre de la gestion du droit de préemption, il convient de préciser le champ d'application de ce droit.

La commune de Villers-Sur-Mer est titulaire de son droit de préemption, sur les zones urbaines (U) et d'urbanisation future (NA) du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols), ce que le conseil municipal du 12 juin 2009 a confirmé à la suite à l'annulation du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La Communauté de Communes a arrêté son nouveau projet de Plan Local d'Urbanisme le 3 mars 2012.

De ce fait, il convient d'inclure les O.A.P (Orientations d'Aménagements et de Programmation) dans le champ du droit de préemption, à savoir pour la commune de Villers-sur-Mer, la zone comprise entre le chemin de la Bergerie et le lotissement des Champs Rabats.

Catherine Genain, conseillère municipale intervient pour exprimer son désaccord. Elle vote contre.

Demandes de subventions

La Commune de Villers-sur-Mer entreprend la réhabilitation des courts de tennis. Dans ce cadre, il apparaît judicieux de solliciter ses partenaires habituels (Conseil Général ...) et la Fédération Française de Tennis pour obtenir une aide financière.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 130.000 €.

Participation association du marais Villers / Blonville

Les communes de Villers-sur-Mer et de Blonville-sur-Mer ainsi que la Communauté de Communes participent chacune à part égale au financement des travaux d'entretien des canaux du Marais de Villers/Blonville. Une participation de 6.000 € est décidée.

Convention Commune / ERDF

ERDF va procéder au renforcement du réseau entre le poste électrique situé rue du Dr Sicard (au niveau du numéro 78) et le poste situé avenue de la Brigade Piron, en face de la Vê Maine.

Emprunt garantie

La Commune de Villers-sur-Mer, sur sollicitation de la société LogiPays, accorde sa garantie d'emprunt qui permettra à ladite société de réaliser un programme de réhabilitation de 15 pavillons situés rue de la Sauvagine, impasse des Cols Verts et des Vanneaux.

Plan local d'urbanisme

Le dossier a été mis à la disposition de tous. Accord sur le projet.

Information de délégation au Conseil Municipal

En vertu, notamment des délibérations du 14/03/2008 et du 28/03/2008, déléguant à Gérard Vauclin les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

- MAPA rénovation « Tennis » ;
- DSP club de plage et cabines de plage
- MAPA liés aux publicités du 24/02/2012 : Pays d'Auge ; MAPA Eveil du 15/02/2012
- Liste des MAPA 2011

Remise gracieuse Trésor Public

Le Trésor Public demande une remise gracieuse de 312 € au bénéfice de M. et Mme Rocher Jean-Marie, domiciliés 97170 Petit Bourg, propriétaires au « coteaux de Jeanne Sandret » à Villers-sur-Mer. Elle est accordée.

Ravalements de façades

Le Conseil Municipal a octroyé :

- 650 € - Résidences les Sables, 53 Avenue de la République,
- 650 € - Résidence le Petit Duc, 38/40 rue du Mal Foch,
- 850 € - Villa Roxane, 22 Rue du Gal de Castelnaud,
- 650 € - 15 Rue des Jardins,
- 650 € - 6 Rue Boucicaut,
- 650 € - Résidence les Colombières, rue du Docteur Sicard,
- 650 € - Résidence Annabel, 34/36 Avenue de la Brigade Piron,
- 650 € - Résidence le Méridien, rue du Docteur Sicard,
- 650 € - Villa Gai Ramage - 5 rue du Cdt Franchetti

LE SPORT

À VILLERS-SUR-MER

Villers-sur-Mer, commune de 2750 habitants, comprenant 2707 habitants et une population comptée à part de 43, recense un grand nombre d'activités sportives : la commune a construit et développé, au fur et à mesure des années, **des structures adaptées** et a su entretenir et optimiser ses **espaces naturels** pour en faire des lieux de pratiques sportives.

La commune s'est toujours investie, en **termes d'équipements**, pour offrir l'éventail le plus large possible d'activités dans ce domaine et ce, dans de bonnes conditions. La ville recense plusieurs endroits adéquats : le gymnase, le tennis-club, le Villare, la plage, sans oublier la campagne et le Marais, les chemins de randonnées et de VTT... Tous ces espaces donnant lieu à des pratiques sportives sont utilisés à Villers-sur-Mer.

Un **tissu associatif important** a su se développer, générant de nombreux cours de sport pour tous.

L'état d'esprit de la commune se veut ouvert et accueillant, offrant aux Villersois, quel que soit leur milieu, la possibilité de pratiquer un sport, de faire partie d'un groupe, de découvrir de nouvelles disciplines sportives et ce, tout au long de l'année. Le rythme des vacances scolaires et de la pleine saison est lui aussi valorisé avec des ateliers ou activités sportives spécifiques intéressant petits et grands, destinés à un public disposant de temps.

Ce cahier spécial a pour objectif de présenter l'ensemble des rubriques sportives possibles dans la commune et les conditions dans lesquelles elles sont offertes aux Villersois.

I – Les activités sportives issues du milieu associatif

A - L'AJV (Association des Jeunes Villersois)

La plus importante association et celle que l'on connaît depuis de nombreuses années à Villers-sur-Mer, s'appelle l'AJV. Elle a été créée en 1965, sous la forme d'une association loi 1901, par Gérard Vauclin, Claude Gaillon, Jean-Yves Demeillat et Yves Salesses. Le Président, depuis 1995, est Jean-Jacques Legros.

C'est la plus ancienne des associations et celle qui regroupe le plus grand nombre d'activités sportives. Elle offre un large choix de cours de sport, tous dispensés par des personnes compétentes.

L'AJV est composé de 350 membres à ce jour et elle s'organise en plusieurs sections. Dans chacune d'entre elles, il y a un responsable et/ou un animateur/professeur enseignant.

Le responsable de section est un bénévole chargé de faire le lien et la coordination entre le groupe sportif et les instances décisionnaires de l'association.

Les sports à l'année de l'AJV

De septembre à juin, hormis les vacances scolaires de la zone A, l'Association des Jeunes Villersois propose des activités sportives de détente, de loisirs, d'initiation, de perfectionnement et de compétition pour tous, à partir de 4 ans.

■ Au gymnase stade André Salesses, l'AJV propose :

- **Du badminton**, avec la responsable animatrice Nadine Eloi.
- **Du tir à l'arc**, pour les adultes et les enfants, au gymnase ou sur le pas de tir extérieur au Stade André Salesses, avec le responsable animateur Olivier Deliquaire.
- **Du tennis de table**, pour les petits et grands, avec le responsable animateur Alain Chancerel.
Une équipe de tennis de table participe même à des compétitions.
- **Des sports de combat** : le Sambo, ouvert aux jeunes, dont les cours sont dispensés par le professeur salarié Luc Liné. Ce sport de combat est très pratiqué dans les pays de l'Est.





■ Au Villare – Espace culturel et associatif situé en face à l'église on peut pratiquer :

- Du maintien en forme pour les seniors, avec les animatrices Eliane Gely et Eliane Senjean.
- De la danse (de 4 à 18 ans),
- De la danse moderne (à partir de 16 ans)
- De la Gym - Fitness – Step

Alice De Valens., professeur salarié enseigne ces cinq dernières disciplines.



L'AJV a su aussi constituer un groupe faisant du **VTT**, chaque dimanche matin. On peut voir quelques compétiteurs occasionnels au sein du groupe, participer à des raids. Le responsable animateur de cette section est Jean-Jacques Dumont.

Chaque année, l'AJV organise les 6 heures de VTT ; ce rendez-vous aura lieu le 16 septembre prochain.



Avant de de s'inscrire aux cours décrits ci-dessus, il faut d'abord adhérer à cette association. La carte de membre est donc obligatoire ; elle est personnalisée par une photographie.

B – Le Club de Football de Villers-sur-Mer

A l'origine, il existait deux clubs de football : l'un à Villers et un autre à Blonville. Ces deux clubs ont fusionné il y a une vingtaine d'années, pour n'en former qu'un seul.

Ce club, organisé en association loi 1901, est l'**ASVBB** (Association Sportive de Villers - Blonville – Bénerville) et son Président actuel est Jean-Claude Demorieux. Il comprend 150 licenciés.

Cette association est organisée en deux structures distinctes :

■ Une structure regroupe les jeunes dont le responsable est Franck Lebaillif. Elle comprend 4 éducateurs, tous détenteurs d'un diplôme d'Etat ou d'un diplôme fédéral.

La dénomination des équipes de cette école de football pour les jeunes est en cours d'actualisation, suite à une harmonisation européenne. Elle s'organise de la manière suivante :

- Les U6 – U7 forment une équipe de 5 enfants de moins de 7 ans, les U8-U9, en compte 7, les U10-U11 7 également ; les U12-U13 : 9 ; les U14-U15 sont constitués de 11 adolescents qui joue systématiquement en entente avec Houlgate. Cette catégorie comprend aussi une autre équipe de 7. Enfin les U16-U17 comprennent 11 joueurs, en entente avec Houlgate également.



Cette école participe à des championnats chaque week-end. Elle a récemment acquis un mini-bus afin de faciliter les déplacements des jeunes en compétition. Cette association finance ses acquisitions en gérant des animations permettant de générer quelques recettes et moyennant les subventions qu'elle perçoit par la commune.

Pour l'acquisition du mini-bus, elle a aussi dressé un dossier auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).

■ Une deuxième structure regroupe les adultes. Le responsable de cette section est Christophe Leroux. Ce club comprend 2 éducateurs et s'organise ainsi :

- Une équipe A, jouant en 1^{ère} division et classée en tête du Championnat du Calvados,
- Une équipe B, jouant en 4^{ème} division, et 2^{ème} du Championnat niveau district.
- Une équipe de vétérans (plus de 35 ans) comprend une trentaine d'adhérents



Le Club de Football de Villers a eu l'honneur d'organiser les **finales départementales**, le 31 mars dernier, pour la catégorie « U13 », sur les installations communales mises à dispositions du Club et très bien entretenues par les Services Techniques de la Commune. Cet événement a regroupé à Villers-sur-Mer les 16 meilleurs clubs du Calvados qui s'étaient qualifiés.

C – Le Karaté

Une nouvelle association, nommée « Dento Shito Ryu Karaté Club de La Cote Fleurie » (DSRKCCF) est née à Villers-sur-Mer en 2011. L'association a été créée par Sébastien Hay, assisté par Pierre Coudert. Tous les deux sont diplômés de l'école des cadres de la FFKDA.



Elle offre différents créneaux horaires pour les petits et les grands, et la pratique des cours de Karaté a lieu dans la salle du Dojo du complexe sportif André Salesses.

D – Le Qi Gong

Le Qi gong est une discipline chinoise, dispensée au gymnase pour les adultes. L'association, loi 1901, vient d'ouvrir un nouveau créneau horaire au Villare depuis février 2012.

Ce cours est dispensé par Xavier Alexandre, professeur et la Présidente de l'association est Denise Jouan.

E – Le Hip Hop

A la dernière rentrée scolaire, l'activité Hip Hop a commencé au Villare, par le biais d'une Association loi 1901, dénommée Free'son, dont le Président est Monsieur Arnold.

Les cours de Hip Hop sont donnés par Vincent N'Kumu, professeur, à une soixantaine d'élèves.

F – Le Tennis Club de Villers-sur-Mer

Le TCV est une association loi 1901 dont le Président est Patrick Jégou. Ouvert toute l'année aux joueurs licenciés de la Fédération Française de Tennis, le TCV se conforme aux règlements de la Ligue de Normandie et de son Comité Départemental.

Depuis 2011, les cours sont mis à disposition de l'EPIC Sport et Loisirs qui gère les terrains.

Des stages sont proposés toute l'année : initiation, entraînement, cours collectifs, leçons particulières pour les jeunes ou les adultes.

Des tournois homologués pour toute catégorie d'âge se déroulent tout au long de l'année à Villers-sur-Mer.

Sont mis à disposition des joueurs :

- 17 courts : 12 en terre battue et 5 quicks,
- 2 courts couverts,
- 2 mini-courts,
- 2 murs d'entraînement,
- un Club house,
- des vestiaires chauffés.

Cet endroit est doté d'un parc fleuri à l'entrée, il est ouvert à tous, pour le sport ou pour s'y promener et se détendre. Ce domaine communal est également équipé d'aires de jeux pour les enfants et des animations pour les jeunes y sont proposées.



Cet espace nécessite un entretien important. Les services de la commune interviennent :

- Pour réaliser entre 25 et 30 tontes de gazon par an.
- S'occuper du fleurissement du tennis.
- Et chaque année de début mars à fin avril, 2 personnes refont les 12 courts en terre battue et la peinture des lignes.

G – Le CNV (Cercle Nautique Villersois)

Situé au pied des falaises des « Vaches Noires », labellisé « Ecole Française de Voile », garantissant des navigations agréables en toute sécurité, le Cercle nautique est ouvert à tous.

Le CNV fonctionne par le biais d'une Association loi 1901, et regroupe 120 membres et leurs enfants inscrits à l'année. Sa présidente est Brigitte Mennesson.

Le club est en activité tous les week-ends et en semaine de mars à novembre, selon l'activité et tous les jours en période de vacances scolaires.

Ce club nautique bénéficie de locaux mis à sa disposition par la commune de Villers-sur-Mer. Ils comprennent un club house confortable avec cuisine équipée, terrasse, douches chaudes et sanitaires, un grand parking privé et fermé, un parc à bateaux et un hangar à planches à voile ainsi qu'un atelier de réparation.

Plusieurs activités nautiques sont regroupées :

- **De la voile avec des stages** durant les vacances scolaires (Pâques, été, Toussaint) pour enfants et adultes. Ces stages sont encadrés par un moniteur breveté d'Etat et des moniteurs fédéraux.
- **De la voile loisirs** toute l'année, avec encadrement par un moniteur, pour une pratique en toute liberté et en toute sécurité pour les débutants et ceux qui veulent se perfectionner. La voile est aussi dispensée à des groupes d'accueil (Comités d'entreprise, séminaires, camps ; des séjours sont élaborés sur mesure).
- **Du catamaran et de l'optimist,**
- **Du char à voile,** avec une école ouverte à l'année (sauf juillet et août), fonctionnant à marée basse.
- **Du kayak,** idéal pour visiter le littoral par la mer et avoir un point de vue sur les falaises des Vaches Noires.

Tout le matériel nécessaire est mis à disposition des stagiaires : combinaisons néoprène courtes ou longues suivant la saison, sur-combinaisons, gilets de sécurité et harnais de trapèze.





H – Le Volley-Ball

Cette activité est assurée par l'Association **Villers Animation et Loisirs** qui organise également des animations telles que le rallye automobile touristique, par exemple.

Un espace volley-ball accueille tout public, durant l'été sur deux terrains situés sur la plage, à droite du Méridien de Greenwich. Les services techniques se chargent, chaque année, du montage et démontage de ces terrains, ainsi que de vérifier l'état des équipements et d'en changer si nécessaire.

Des inscriptions pour des stages sont possibles à l'Office de Tourisme.

Le volley-ball de plage se pratique sur le sable avec des équipes de 3 ou 4 joueurs (2 pour le « beach-volley » officiel) sur un terrain de 8m x 8m. Les règles sont quasi identiques à celles du volley en salle.

Les parties sont souvent impressionnantes, le sable permettant aussi bien à des joueurs confirmés qu'à ceux qui ne disposent pas d'une très grande technique, de s'exprimer avec joie dans tous les secteurs de jeu, en défense notamment.

Pour la saison 2012

A côté des parties amicales disputées quotidiennement, la saison estivale s'ouvrira, début juillet, par le grand tournoi de beach-volley patronné par le Casino, ouvert à toutes les équipes de trois joueurs de la côte et des terres. Cette compétition de haut niveau sera, comme les années précédentes, dotée de nombreux lots. Elle sera suivie, selon les organisateurs, de tournois

plus équilibrés ou de formules mixtes (tournoi principal et tournoi estivant, par exemple) qui permettront aux joueurs de tous les niveaux de concourir.

Parmi les autres rendez-vous importants, on mentionnera le tournoi de clôture « Janine de Ménias », organisé la première quinzaine de septembre. Patronné par l'Amicale des Anciens Internationaux de Volley-ball, il rassemble plusieurs générations de joueurs de formation et de niveaux différents et rencontre chaque année un vif succès.

I – La pétanque

Les rencontres sont organisées dans deux principaux endroits :

- Au jardin public, avenue de la Brigade Piron,
- Sur le parking du stade André Salesse.

La pétanque Club réunit plusieurs membres pour jouer régulièrement et organiser des concours qui permettent de générer quelques recettes, notamment grâce aux buvettes. Le Président est Robert Grandjean.

D'autres terrains sont mis à disposition du public :

- Un sur le front de mer en face de la rue de la Rosière,
- Trois terrains dans l'espace naturel du marais.



Toutes ces associations génèrent à elles seules de nombreuses activités sportives et ce tissu associatif permet aux adhérents de bénéficier de prix raisonnables pour permettre à une grande partie des Villersois d'accéder à la découverte et la pratique d'un sport.

Bien-sûr, on l'a vu, ces associations ne pourraient pas fonctionner sans bénéficier des locaux et du financement d'équipements adaptés à leurs besoins et entretenus quotidiennement par les services techniques de la commune de Villers-sur-Mer.

La commune met à disposition du personnel qui se charge des réparations, de l'entretien des lieux et des contrats de maintenance. Les équipes des espaces verts s'occupent du fleurissement et permettent de bénéficier d'environnements agréables et se prêtant à la pratique sportive. On peut citer, notamment, l'entretien des chemins de randonnées ou de VTT et la tonte des pelouses du stade André Salesse. A titre d'exemple, le terrain d'honneur du stade nécessite entre 55 et 65 tontes par an, le terrain d'entraînement, entre 35 et 45 tontes par an et les alentours environ 30 tontes par an, sans oublier les 30 tontes pour le terrain du gîte.

D'autres travaux comme le traçage, le sablage (entre 120 et 180 tonnes de sable par an), et le dé-moussage pour aérer le gazon doivent être réalisés régulièrement.

Au gymnase, un gardien est embauché par la commune, à temps plein. Il s'occupe de l'entretien et de la surveillance du stade André Salesse et du complexe sportif. Il permet aux associations d'avoir un référent sur place pour gérer les heures d'ouverture et de fermeture du bâtiment et se renseigner sur les sports dispensés.

La commune de Villers-sur-Mer prend en charge tous les fluides (gaz, électricité, eau) nécessaires au fonctionnement de ces équipements.

Enfin, le système associatif ne pourrait pas fonctionner sans les subventions annuelles versées par la commune :

| Associations : | Subventions pour 2012 |
|----------------|-----------------------|
| CNV | 14 300€ |
| ASVBB | 10 200€ |
| AJV | 2 000€ |
| Pétanque Club | 500€ |
| Tennis Club | 1 800€ |
| TOTAL | 28 800€ |

Les nouveaux clubs perçoivent parfois des subventions et des subventions exceptionnelles viennent s'ajouter à cette liste lorsqu'elles sont attribuées après étude et sur demande précise et particulière.

II - La Zumba

Depuis peu, des cours de Zumba sont dispensés au Villare par le professeur Amandine Picq qui intervient directement en tant qu'auto-entrepreneur. C'est un sport à mi-chemin entre la danse latine et le cours d'aérobic.

III - Les activités du CALM

Le CALM a été créé par la commune en 1985 et signifie « Centre d'Animations Loisirs Municipales ».

Aujourd'hui conçu, remanié et chapeauté par l'EPIC « Office de Tourisme et d'Animations », le CALM propose une vaste gamme d'activités pour les enfants à partir de 7 ans, les adolescents et les adultes, pendant les vacances scolaires d'été, de février, de Pâques et de la Toussaint. Il s'agit d'une offre sportive touristique.

Ces activités nécessitent l'intervention de plusieurs équipes :

- Celle du responsable du CALM pour gérer les embauches des saisonniers, la conception des activités, leur encadrement.
- Celle du service « Animations » pour mettre en place la publicité et la communication.
- Celles de l'Office du Tourisme pour gérer les inscriptions et les encaissements de ces stages..

Le CALM propose des activités auxquelles il est nécessaire de se pré-inscrire auprès de l'Office de Tourisme.

Par exemple, pour les prochaines vacances de Pâques, 2 créneaux pour s'initier ou se perfectionner au Tir à l'arc sont proposés : 16h-17h et 17h-18h au centre de tir André Salesses.

En été, les rendez-vous sont plus nombreux et étoffés :

- **Tir à l'arc**
Au stade André Salesses,
- **Beach Volley**
Sur la plage à droite du Méridien de Greenwich.

Mais le CALM organise aussi des activités à la carte pour découvrir, pratiquer et se rencontrer :

- Gym douce, tonic et renforcement pour adultes : au Villare,
- Sport en extérieur (coaching bien-être, marche active, footing...) : départ du stade.
- Practice de golf,
- Tennis de table.

Récemment, le **Zap Club** a été mis en place et propose un vaste programme d'animations adaptées aux « 7 - 12 ans », pendant les vacances d'été, de Pâques et de la Toussaint. Encadré par un Directeur titulaire d'un brevet d'Etat de sport et d'un moniteur qualifié, le Zap Club propose du badminton, du tennis de table, du football, des sports collectifs, des grands jeux traditionnels pour enfants et des tournois de basket.

Frank Lebaillif est employé par la commune pour concevoir et superviser l'ensemble des activités du CALM. Ces activités nécessitent ensuite l'embauche d'adjoints durant l'été et les vacances scolaires. Ces derniers encadrent directement les activités auprès du public inscrit.

IV - D'autres équipements sportifs mis à disposition à Villers-sur-Mer

A – Une salle de musculation

La commune met à disposition une salle de musculation située au dessus des tribunes du stade André Salesses. Elle est ouverte aux personnes majeures, 7 jours sur 7 :

- Lundi et jeudi de 10h à 23h,
- Mardi et mercredi de 8h à 19h,
- Vendredi, samedi et dimanche de 8h à 23h.

Les réservations et les tarifs sont gérés par Mme Chancerel, au gymnase.

B - Un Skate Parc Roller

Il est situé à l'intérieur du stade André Salesses et est accessible à tous, durant l'année. Du matériel est mis à disposition : un



quarter, un plan incliné, une table de saut, un muret de glisse et un trottoir slider.

Ces modules sont strictement réservés à la pratique du skate, du BMX et du roller.

V - L'Epic sport et loisirs

Par délibération du 10 décembre 2010, le Conseil Municipal de Villers-sur-Mer a décidé de confier l'exploitation de ses tennis municipaux à un EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial), dénommé « EPIC des Sport et des Loisirs », en vertu des dispositions de l'article L 1411 - 12 b du Code Général des Collectivités Territoriales, qui autorise la mise en place d'une délégation de service public sans procédure de mise en concurrence.

Le Président de l'EPIC des Sports et des Loisirs est Jean-Paul Durand, et son Directeur est Franck Lebaillif. Depuis le 1^{er} janvier 2011, une seule structure gère et organise le tennis à Villers : c'est l'EPIC des Sports et des Loisirs.

Une convention a été passée entre l'EPIC des activités sportives et de loisirs de la commune et l'Association du tennis club de Villers-sur-Mer, réglant les activités et les périmètres d'actions de l'Association et la mise à disposition des équipements et installations des tennis municipaux.

Le bilan de cette première année d'activité a été très positif : les abonnements annuels sont en progression de 12 % par rapport à l'année 2010 et notamment le nombre d'adhérents « résidents principaux » a augmenté.



L'école de tennis comprend 70 jeunes de moins de 18 ans et 19 adultes.

Pour l'année 2012, l'EPIC va organiser des stages de tennis en complément de l'enseignement proposé par l'Association du Tennis Club.

Au-delà de sa vocation à exploiter les tennis municipaux, l'EPIC a un objectif de regrouper sous une entité quasi autonome en termes de gestion et d'organisation, un ensemble d'activités de même famille. En l'occurrence, l'EPIC des Sports et des Loisirs doit prendre son envol peu à peu pour regrouper les activités sportives dispensées sur Villers-sur-Mer, qu'elles soient de source associative ou autre, afin de centraliser les actions de communication et de créer une synergie pour les coûts de gestion globale de ses activités.

Conclusion

Villers-sur-Mer offre un éventail important de disciplines sportives pour les petits et les grands. La commune a su dialoguer et se concerter avec le monde associatif pour développer des compétences sportives et laisser des passionnés s'exprimer et en faire profiter les Villersois.

La commune s'efforce d'année en année de renouveler ses équipements, de les maintenir aux normes et de les entretenir par des efforts et un budget quotidiens.

La ville a aussi le souhait d'embellir ses espaces naturels, de les valoriser car la nature est son alliée. De nombreux domaines et décors attirent un large public à Villers, séduit par la beauté du site et par un environnement paisible et sauvage, facilitant l'accès au Sport.

En plus des activités dûment installées, on peut citer :

- L'Association des marcheurs dont le Président est Gilbert Guerrier,
- L'association de chasse « la Saint Hubert Villersoise », avec une trentaine de membres, présidé par Jean-Claude Besnier.

VIE COMMUNALE

LES GRANDS EVENEMENTS

Pour la deuxième fois

le Festival de **Scrabble** de la Côte fleurie a lieu dans la commune

Le tournoi, organisé par la Fédération Française de Scrabble, qui a rassemblé, en janvier dernier, 200 joueurs venus de toute la France métropolitaine, de Belgique et de Guyane s'est déroulé dans la station, durant quatre jours. Il était homologué en 5 parties, 3 minutes par coup.

L'accueil des participants

Le jeudi, Gérard Vauclin, le maire, accompagné de Clotilde Cassot, directrice de l'office de tourisme et de Jacques Lachkar, président de la fédération française de Scrabble ont accueilli les compétiteurs autour d'un cocktail de bienvenue dans la salle panoramique du casino.

En présence de Franck Maniquant, champion de France de Scrabble et dans une ambiance conviviale, Gérard Vauclin et Clotilde Cassot ont tour à tour exprimé leur plaisir d'accueillir à Villers-sur-Mer un événement d'une ampleur nationale et internationale. Réciproquement, Jacques Lachkar a souligné la qualité de l'accueil et des animations mises en place pour le festival par les équipes de l'office de Tourisme et de la municipalité.

Le déroulement des épreuves

Le Festival avait lieu au stade André Salesse, dans la salle tennis couverts, réorganisée pour l'occasion : revêtement de sol, matériel pour les joueurs, sonorisation, tout un travail d'équipe pour les services techniques.

Après le tirage au sort des lettres, elles étaient affichées. Les concurrents avaient alors 3 minutes pour trouver le meilleur mot possible et celui qui leur rapporterait le plus de points, selon son placement sur les cases.

Déroulement des tournois

Le vendredi c'était le tour du tournoi homologué en 2 parties originales 3 minutes/coup, puis du «Joker», suivi du «7 sur 8». Samedi s'est déroulé un Simultané Mondial. Le dimanche était consacré au tournoi homologué en 3 parties 2 minutes/coup, suivi de l'étape du Grand Prix et du palmarès.

Dotation, récompenses et palmarès

La dotation était de 200-150-100 € pour les trois premiers ; trophées et cadeau gourmand aux premiers de chaque série et aux premiers de chaque catégorie d'âge ; cadeaux tirés au sort entre les joueurs et les arbitres. « L'organisation de ce nouveau festival a été un succès » a souligné Jacques Lachkar, président de la fédération française de Scrabble. Le palmarès est le suivant : 1^{er} : Thierry Chincholle, 2^{ème} Alain Hue, 3^{ème} Bernard

Caro, qui remporte également le grand prix. A noter, la superbe prestation la villersoise Marie-Hélène Gandy, cinquième au classement général.

Les animations en marge du festival

De nombreuses animations étaient prévues pour distraire accompagnateurs et candidats.

La visite du Paléospace l'Odyssée a plongé les participants dans la préhistoire avec l'exposition temporaire : « *Quand les dinosaures pondaient des œufs.* ». Une balade dans la station a permis aux amateurs de comprendre les évolutions, depuis 1850, d'un village devenu station balnéaire sans perdre son âme. La soirée du festival avec animation surprise s'est déroulée au restaurant la Digue de Villers. Enfin, le dimanche un déjeuner était organisé au restaurant le Mermoz.

Démonstration-initiation avec un champion de France

Samedi après-midi une initiation-démonstration gratuite, pour le grand public était réalisée par Franck Maniquant, Champion de France en titre et professeur de scrabble, dans la salle panoramique du casino.

Nous reviendrons

« *Nous avons trouvé à Villers-sur-Mer une qualité d'accueil, d'écoute et de participation rares. Nous comptons bien revenir l'année prochaine* », ont conclu les organisateurs des différentes épreuves. « *L'accueil de la municipalité est chaleureux et exemplaire. Entre le remarquable buffet d'accueil, le non moins sympathique apéritif final, le confort de jeu idéal de la salle mise à notre disposition, les visites proposées par l'office de tourisme...il faudrait vraiment être difficile pour se plaindre de quoi que ce soit ! Un grand merci donc aux autorités de Villers-sur-Mer pour leur accueil, fort apprécié des festivaliers* » a souligné Jacques Lachkar.

Cet événement d'ores et déjà incontournable affiche un taux de progression de presque 40% par rapport à l'édition 2011. Rendez-vous est pris pour 2013.



La salle couverte de tennis était aménagée pour accueillir les concurrents du Festival.

Gérard Vauclin, Clotilde Cassot et Jacques Lachkar ont accueilli les participants dans la salle panoramique du casino.

Franck Maniquant, Champion de France et professeur de scrabble a fait des démonstrations au public.



Les vainqueurs ont reçu coupes et cadeaux.

VIE COMMUNALE

LES GRANDS EVENEMENTS

Passage au numérique réussi pour **le cinéma**, depuis fin janvier

Un passage obligé

Depuis 2006, la projection numérique n'a jamais cessé d'évoluer jusqu'à devenir aujourd'hui une évidence et une nécessité pour les salles. C'est en 2009 que la démocratisation du cinéma en numérique prend toute son ampleur. En effet, le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) décide de mettre en place un plan d'action afin d'aider les cinémas français à s'équiper pour la projection numérique et de la généraliser dans l'ensemble des salles pour 2015.

La municipalité et l'office de tourisme et d'animation chargé de la gestion de l'équipement ont donc anticipé l'inévitable passage.

Le principe

Les films sont tournés avec une caméra argentique et numérisés ensuite. Le disque dur est reçu par le cinéma. Le disque dur externe mesure 5x10 centimètres. Les fournisseurs envoient une clé codée. Le chargement préalable dure 1h ½ pour un film courant. En outre, ce système a de multiples possibilités, il est possible de programmer des séances à l'avance et de contrôler la projection à partir d'un logiciel spécialement étudié pour la gestion des séances.

De bien meilleures images

« Une qualité d'images à couper le souffle et un confort nouveau, aussi bien pour le public que pour Fabrice Blot, le projectionniste. En effet, ce dernier reçoit les films sur disques durs. Il n'y a plus de volumineuses copies sur bobines », annonce Clotilde Cassot, directrice de l'office de tourisme.



La salle de cinéma du casino est dotée des dernières technologies.

Des projections à la pointe du progrès

« Avec l'ancien système on utilisait jusqu'à 3 kilomètres de bobines, d'un poids de 50 kg, pour nos projections », explique Fabrice Blot qui a suivi une petite formation pour passer au numérique.

« Nous étions obligés de passer au numérique car les diffuseurs, dans un avenir proche, ne seront plus en mesure de nous fournir les films. Le 35 mm disparaît, sauf pour certains films anciens, notamment », précise Gérard Vauclin, le maire. La Société TACC a été retenue, à la suite de l'appel d'offre. Il sera possible de voir certains films en 3 D, car la municipalité a retenu le système avec lunettes actives en location.

Il est à noter que l'ancien projecteur 35 mm a été conservé pour permettre la projection de films plus anciens.

Le coût

La Société TACC a été retenue, à la suite de l'appel d'offre. Ce projet a été financé comme suit : coût total : 70 260 € HT, sont à déduire les subventions : du CNC (Centre national du cinéma) : 55 608 €, de la Région Basse Normandie : 3513 € et du département Calvados : 3513 €.

(de gauche à droite) Gérard Vauclin, le maire, Fabrice Blot, chargé des projections et Clotilde Cassot, directrice de l'office de tourisme.



VIE COMMUNALE

Vif succès pour le deuxième **Salon du Modélisme** Près de 4000 visiteurs en deux jours

LES RENDEZ-VOUS DU VILLARE

Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire, en charge de l'organisation de ce deuxième grand rendez-vous du Villare, se réjouit de l'affluence du public à cette manifestation.

De nombreux participants : clubs, partenaires, exposants ou indépendants ont répondu à l'invitation.

" Nos exposants partenaires se sont investis pour faire de cette manifestation un rendez-vous de qualité afin de satisfaire, nous l'espérons, tant les passionnés du modélisme que le public de tous horizons ", souligne Jean-Paul Durand.

Les bateaux du club d'Hermanville

Une douzaine de modèles, tous navigable, étaient présentés. Il y avait, notamment le canot de sauvetage de Ouistreham « St Anne des Flots » à l'échelle 1/12e (1m47), des chalutiers (au 1/10e), des vieux gréements comme le « Déhel » ou la « Bergère de Domrémy » au 1/15e.

Ces bateaux ont évolué, pour la plus grande joie du public, dans un bassin installé spécialement sur le parvis du Villare.

La section de Basse-Normandie du CAM

Le Club des Amis du Meccano a présenté de jolies réalisations comme une grande roue (1m20*1m), un train et des usines animées.

Club d'aéromodélisme de la Côte Fleurie

En partenariat avec le CRAM (Club Régional d'AéroModélisme) et la FFAM (Fédération Française d'AéroModélisme), le club a exposé une quinzaine de modèles (avions, hélicoptères , planeurs) et a proposé un atelier de montage de maquette et un simulateur de vol.

Les réseaux de trains

Le club RMC 50 et des indépendants ont apporté plusieurs réseaux dont celui de la gare de Courseulles (13 mètres), conçu et réalisé par Marc Enard.

Le réseau M Guitard était très animé avec chargement et déchargement de gravillons.

La maison de Champagne

La palme de l'originalité revient à M. Tromeur. Cet exposant indépendant a réalisé une maquette pédagogique , artistique et architecturale (échelle 1/25) sur l'élaboration du « vin de champagne ».

Le micro modélisme

M. Bertinet présentait des modèles à la vente : mini avions, type Cessna, hélicoptères et mini voitures radio commandées. Les voitures évoluaient sur piste et le public pouvait assister à des démonstrations d'hélicoptères.

Un taux record de fréquentation

« En 2011, notre premier rendez-vous du modélisme avait attiré 3000 personnes. Avec près de 1000 visiteurs de plus cette année, nous sommes heureux de la réussite de l'opération et je remercie tous les partenaires exposants, venus de plusieurs communes. Grâce à eux cette manifestation est un rendez-vous de qualité », a conclu Jean-Paul Durand.

VIE COMMUNALE

LES RENDEZ VOUS DU VILLARE

Salon du Modélisme



Le public est venu en nombre pour cette 2ème édition.

Un bassin a été spécialement mis en place sur le parvis du Villare pour que les bateaux puissent évoluer.



La section modélisme de l'AJV

Créée en octobre 2011, sous la direction de Claude Moncuit, les 10 membres de la toute récente section modélisme de l'Association des Jeunes Villersois n'ont pas ménagé leur peine afin d'être présents au 2ème Salon du Modélisme.

Ces amateurs de modèles réduits ont pu offrir aux nombreux visiteurs le résultat de leur passion et de leur patience sur deux stands.

Le premier, présenté par le responsable de la section, regroupait quelques réalisations de bateaux dont une superbe maquette du paquebot « France ».

Le second stand était dédié à la reproduction (encore en construction) de la gare de Villers-sur-Mer, sur un plateau de 3 mètres.

« A la suite de cette exposition, le responsable de la section modélisme a eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion de nouveaux membres dont plusieurs jeunes. Les amateurs, à partir de 11 ans, sont les bienvenus au club », se réjouit Jean-Jacques Legros, président de l'Association des Jeunes Villersois.



Claude Moncuit présentait des bateaux dont le célèbre France.

La section modélisme de l'AJV exposait pour la première fois.



LES RENDEZ VOUS DU VILLARE

L'univers marin de **Dominique Josse** et **Jean-Louis Thibaut**

L'un est sculpteur, l'autre est peintre. Leur rencontre a donné lieu à une double et lumineuse exposition sur le thème de la mer.



Le public écoute la présentation des artistes faite par Jean-Paul Durand

Dominique Josse

Sculpteur sur bois, sur verre et menuisier, l'artiste blonvillais a de multiples facettes. Rose des vents, nœuds marins témoignent d'une maîtrise du travail effectué sur le bois et sur des matières qui s'y ajoutent. Dominique Josse effectue aussi un travail sur du verre sablé qu'il grave. Le résultat est esthétique : régates avec des voiles très épurées en format panoramique qui plongent le regard dans un univers marin translucide, vert émeraude où les trois éléments : l'eau, le vent et la lumière sont présents. " Tous les supports sont cintrés pour que l'oeuvre vive suivant la lumière du jour ", souligne l'artiste.

Jean-Louis Thibaut

Ce peintre est installé à Honfleur. Il est diplômé de l'école Boule et des Arts Déco. de Paris, fait passer toute sa poésie dans des œuvres qu'on a pu qualifier d'hyperréalistes et qui dégagent une surprenante lumière. L'étrave d'un bateau fendant les flots avec d'étonnantes éclaboussures mousseuses donnent une impression de vitesse, du vent qui souffle, de la liberté aussi. Précision délicate d'un plumage d'oiseau marin perché et qui ouvre sur une large perspective ajoutent à la poésie de la scène. L'amour du détail allié à un choix de couleurs où le bleu se décline en une palette infinie, le talent de Jean-Louis Thibaut est bien là.

(De gauche à droite) Jessica Jossic, du Villare, Dominique Josse, Jean-Louis thibaut et Jean-Paul Durand, premier Adjoint au Maire.



Demandez le programme !

Les temps forts des événements prévus

EXPOSITIONS

Du 12 au 28 avril Pierre Couchaux, peintre

Cet artiste nous fera voyager à travers des paysages d'ombre et de lumière, de soleil et de brume qui évoquent les villages et les ports de France et d'ailleurs.

Du 3 au 19 mai Comment rhabiller sa maison pour l'hiver

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe présente l'exposition « Comment rhabiller sa maison pour l'hiver ». Elle a été réalisée, dans le cadre du festival d'architecture « Petites machines à habiter », saison 2008/2009.



Du 23 mai au 02 juin FLAAC

Festival de Land Art et d'Art Contemporain

Une exposition de l'association «la ligne imaginaire» qui constitue un voyage initiatique sur les falaises des Vaches Noires. Les artistes, à travers des œuvres éphémères, réalisées sur place feront découvrir autrement le célèbre site villersois.

Du 9 juin au 29 juillet Art Postal

Depuis plus de trente ans, Pierre-Stéphane Proust, instituteur, se passionne pour l'univers des lettres, des timbres et de la correspondance illustrée. Il va nous faire découvrir son univers à travers une exposition interactive et de prestige.

REMISE DE MEDAILLES

Six membres du personnel communal à l'honneur

Gérard Vauclin, le maire et le conseil municipal ont remis des médailles en janvier dernier, dans la salle panoramique du casino.

Un bilan positif

Le maire a dressé un bref bilan de l'année écoulée. Les missions de service public ont été remplies correctement. Ce sont des remerciements et des félicitations qui ont été adressés à ceux qui étaient venus nombreux pour cette cérémonie traditionnelle. « *L'ouvrage n'a pas manqué, je suis fier des équipes* », a souligné Gérard Vauclin. « *La qualité de vie dans notre commune existe et vous y prenez une part prépondérante* », a poursuivi le maire.

Un an après l'audit

« *Un an après l'audit, on a fait le point. L'appréciation est générale et il n'y a pas de gros dysfonctionnements. Il n'existe pas de besoins en effectifs supplémentaires* », ajoute Gérard Vauclin.

Le constat est positif : les agents sont impliqués dans leur travail. Parmi les avancées on peut citer : un accroissement de la polyvalence, une augmentation de l'informatisation. Les structures sont en bon ordre.

La notation a été remplacée par des entretiens annuels formalisés. « *Ils sont positifs. Ce sont des facteurs importants de motivation et de reconnaissance* », explique le maire.

Les primes

Elles ne sont pas automatiques. Elles sont versées mensuellement, avec un plafond et distribuées selon des critères précis, notamment : esprit d'initiative, assiduité et ponctualité, encadrement, compétence, correction et politesse.

« *Nous sommes une des rares communes à verser le 13ème mois* », a déclaré le maire.



La remise de médailles

Médailles, plus bouquets de fleurs pour les femme et gratification pour les six récipiendaires ont été remis par le maire, des adjoints et des conseillers municipaux.

Gérard Vauclin a remis la médaille vermeille à Alain Chancerel ; Patricia Forin la médaille d'argent à Monique Chancerel. Thierry Taleb a reçu la médaille d'argent des mains de Monique Bécél ainsi que Christelle Coudray par André Casna ; Catherine Génin a remis la médaille vermeille à Marcel Mevel et Joël Hamelin a reçu également la médaille vermeille des mains de Jean-Paul Durand.



Christelle Coudray et André Casna, conseiller municipal.



Marcel Mevel et Catherine Génin, conseillère municipale.



Thierry Taleb et Monique Bécél, adjointe au maire



Monique Chancerel et Patricia Forin, adjointe au maire.



Alain Chancerel et Gérard Vauclin, le maire.



Joël Hamelin et Jean-Paul Durand, premier adjoint au maire;

La géolocalisation

s'installe dans les véhicules communaux



Le personnel communal (ici avec le maire) a suivi une formation pour la géolocalisation.

C'est une première pour une commune du Calvados : un système de localisation est embarqué à bord des véhicules des services communaux, certains craignent une surveillance excessive de leurs faits et gestes.

Les principes du système

Les 19 véhicules communaux sont équipés du système de géolocalisation. Il s'agit de boîtiers invisibles, installés à bord, par la société Masternote. Chaque boîtier se sert d'un GPS pour localiser et d'un GPRS pour transmettre les données au cours des déplacements. Il s'y ajoute un écran de 3 pouces 1/2, fixé sur le tableau de bord à la disposition du conducteur.

Le fonctionnement

Ce système de navigation permet de recevoir des informations, des messages, d'y répondre et également d'en envoyer. Les déplacements des véhicules sont suivis en temps réel. Des couleurs différentes, sur un écran auquel ont accès les responsables des services, le maire, le directeur général des services, le directeur des services techniques, notamment, définissent plusieurs états. Bleu : le véhicule se déplace, vert : il est arrêté, jaune : il est en attente. Toutes les deux minutes un rafraîchissement de l'écran de contrôle s'opère.

La géolocalisation permet de définir un rapport d'activités du véhicule et du

conducteur. Un historique qui remonte jusqu'à deux mois en arrière est possible.

« Nous recevons, par mails, tous les matins les rapports concernant chaque véhicule et le conducteur », indique le maire, Gérard Vauclin.

Les buts recherchés

Chaque agent peut être guidé, en cas de besoin, pour se rendre à un point donné. Des circuits peuvent être créés pour des tournées (ramassage ordures, déchets verts, encombrants etc). « Villers-sur-Mer, c'est à la fois de la ville et de la campagne, avec des tournées régulières. La géolocalisation permet, en cas d'absence de chauffeur titulaire et de son remplacement par un collègue, que ce dernier ait immédiatement à sa disposition, sur écran, dans son véhicule, le détail de sa tournée », explique le maire. L'optimisation des tournées (gain de temps, donc économie de carburant), la suppression des conflits entre certains usagers (qui disent que le ramassage n'est pas fait) et une amélioration du fonctionnement des véhicules font parties des buts recherchés.

La mise en service et son coût

La géolocalisation a été progressivement mise en place début décembre « Il est important de signaler que cette installation a été faite après l'avis favorable de la C.N.I.L. », précise Gérard Vauclin. La location de ce système coûte à la commune 900 euros par mois. Un contrat de quatre ans a été signé.

Le maire répond à la polémique.

Indépendamment des raisons invoquées pour l'utilisation de la géolocalisation pour les véhicules communaux, n'y a-t-il pas un but de surveillance des employés communaux et auriez-vous constaté des « dérapages » qui justifient cette installation ?

Gérard Vauclin, Maire, répond à cette question :

« Absolument pas ! Il n'est pas question d'espionner les gens. Ce n'est ni dans mon caractère, ni dans ma culture et la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) ne le permettrait pas. Il s'agit, avant tout, de l'installation d'un GPS, mis en place pour maîtriser les déplacements du parc de véhicules, améliorer la réactivité et l'efficacité, anticiper et optimiser les coûts d'entretien, bref la géolocalisation est un outil de gestion qui offre d'innombrables possibilités. De très nombreuses sociétés privées l'utilisent. Pourquoi pas les services publics qui ont, eux aussi, des économies à faire ? De plus c'est une aide précieuse pour les chauffeurs qui, à tout moment, peuvent demander l'itinéraire optimum, assurer une tournée dans les meilleures conditions pour le service de nos administrés etc. Sachez par exemple, qu'une benne à ordures ménagères consomme 60 litres au 100kms. 5% d'économie de carburant sur un tel véhicule, c'est beaucoup d'argent à la fin de l'année. Autre exemple, certains véhicules utilisent 10 litres pour un trajet, alors que d'autres en consomment 15. Pourquoi ? Ce système, entre autres possibilités, y répondra.

La géolocalisation nous permettra d'avoir des retombées utiles pour optimiser notre gestion et utiliser au mieux l'argent des contribuables. »

VIE COMMUNALE

TRAVAUX

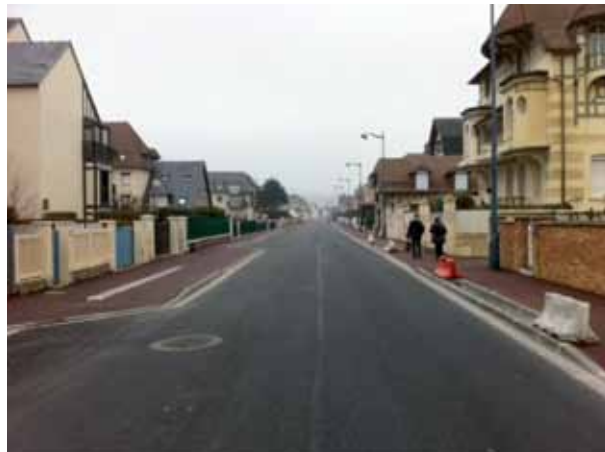
Avenue de la Brigade Piron

Rénovation de la canalisation en fonte d'un diamètre de 200 mm sur 450 mètres linéaires : les branchements et les raccordements aux conduites (dont certaines en plomb) ont été changés.

Av de la République :

515 mètres linéaires de voirie ainsi que les trottoirs ont été rénovés entre la pompe à essence, angle rue Sicard et la rue de la Rosière.

Préalablement, sur ce même lieu, ERDF a rénové des câbles souterrains anciens et posé quelques coffrets neufs. 170 ml de petits arbustes seront plantés afin d'agrémenter le trottoir coté mer et d'améliorer la sécurité des piétons.



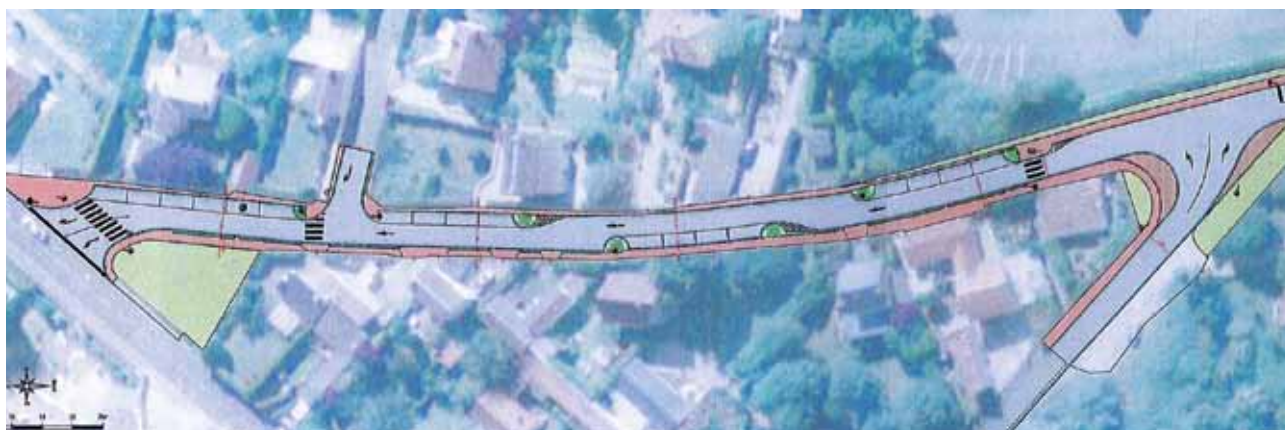
Sculpture Dinosaur rond-point Jean Moulin



Effacement de réseau Quartier des Ammonites / Rue Marthe Chenal :

L'ensemble des réseaux sont en cours d'effacement ainsi que le remplacement des candélabres. A cette occasion la rue sera mise en sens interdit partiel et réhabilitée partiellement.

Le plan du projet de rénovation de la voirie



« Initiatives océanes » est un succès

Cinquante bénévoles ont participé au nettoyage de la plage

La municipalité rejoint l'opération dans laquelle une association et deux entreprises associent leur savoir-faire pour attirer l'attention du public sur la préservation de l'environnement.

Sur la plage au pied des Vaches noires

« Nous étions une petite cinquantaine de personnes, de tous âges, villersois et personnes en week-end. Nous avons ramassé tous les déchets rejetés par la mer ou transportés par le vent », annonce Catherine Vincent, adjointe au maire. Cagettes en polystyrène, bouteilles en plastique et en verre, cannettes, fils de pêche, morceaux de ferraille sont parmi les objets collectés par les bénévoles.

Les partenaires de l'opération

L'association européenne « Surfrider », qui oeuvre pour la protection et la mise en valeur de l'océan, des vagues et du littoral, organise chaque premier week-end du printemps "Les initiatives

océanes" dans de nombreuses villes européennes. Les entreprises « Le Baigneur » produit des cosmétiques bio/équitable) et « Lemon tri » valorise le recyclage des déchets en distribuant des bons de réduction pour des produits bio/équitable) en échange de gestes éco-citoyens.

Le CNV a accueilli, après l'opération, les participants où un goûter offert par les partenaires a récompensé les bénévoles. La mairie a fourni les gants et a pris en charge la collecte des déchets non recyclables pour transport en déchetterie.

La collecte des déchets

Une nouvelle fois, le plastique était au rendez-vous, ce dernier représente 60 % à 90 % des déchets qui polluent la mer et tuent de nombreux animaux marins par ingestion.

Les bénévoles, munis de gants fournis par la mairie, ramassent les déchets sur la plage.



Mission accomplie ! Tout le monde se retrouve, après avoir collecté les déchets, devant le CNV.



Les pompiers

Ils ont pratiqué 660 interventions en 2011

Dirigé par l'adjudant-chef Stéphane Tribhou, le centre de secours a dressé un bilan de ses activités 2011, devant des personnalités locales.

Assistaient à cette manifestation, notamment, Gérard Vauclin, maire de la commune, Patricia Forin, adjointe, Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge, Yves Lemonnier, 1er adjoint au maire de Blonville-sur-Mer et le lieutenant-colonel Gilles Agnès. Stéphane Tribhou, après avoir salué les personnalités a dressé un bilan des activités du centre pour l'année passée.

Une forte augmentation des effectifs

« Lorsque j'ai été nommé chef en 2006, nous étions 12 sapeurs-pompiers. Un de mes objectifs prioritaires a été le recrutement », explique Stéphane Tribhou. Les effectifs, avec 26 sapeurs-pompiers dont cinq femmes, connaissent une forte hausse. « Nous comptons six sous-officiers, seize caporaux et quatre hommes de rang, malgré les difficultés de recrutement dans le département », poursuit l'adjudant-chef. De plus, les sapeurs-pompiers effectuent bénévolement beaucoup de travaux, en dehors de leurs heures de travail.

Des interventions sur tous les fronts
En 2011, le centre de secours est intervenu à 660 reprises, soit 5 % d'augmentation par rapport à 2010 pour 54 feux, 401 secours à la personne et 205 opérations diverses. La nouveauté de 2012 est le se-

cours en mer à l'année « Deux d'entre nous ont déjà le diplôme de Secours aquatique et peuvent conduire un bateau », souligne Stéphane Tribhou.

« C'est, en plus, un centre où on se sent bien, vous avez un très bon audit. Votre présence au G8 a démontré également votre bonne intégration » ajoute le lieutenant-colonel Gilles Agnès. Gérard Vauclin, après avoir rappelé le courage et le dévouement des sapeurs-pompiers volontaires a émis le souhait que « Stéphane Tribhou, qui a réussi son examen de lieutenant, il y a plus d'un an et avec 26 sapeurs-pompiers sous ses ordres, reçoive bientôt sa nomination de promotion ».

Le recrutement

Il concerne toute personne de 16 à 45 ans. Il suffit pour déposer sa candidature de s'adresser au centre de sapeurs-pompiers de Villers-sur-Mer.

Contact : Centre de secours de Villers-sur-Mer. Tél. 06 64 03 30 11.



Le comité de Réflexion sur l'Environnement

Chacun peut rejoindre ce Comité qui aborde de multiples sujets qui concernent, comme son nom l'indique, l'environnement.

Dates des réunions du 2ème trimestre

Samedi 7 avril à 17h30
Mardi 15 mai à 20h30.
Samedi 16 juin à 17h30.

Elles ont lieu au Villare, sous la direction de Catherine Vincent.



ECOLE

Groupe scolaire Victor Duprez

Près de cinquante enfants sont allés en classes de neige

Cette année encore, deux classes CM1 et CM2 du groupe scolaire Victor Duprez sont parties pour la Haute-Savoie, durant une semaine.

Les 23 élèves des CM1/CM2 de Privat Périn et M. Serguïenko sont partis du 12 au 19 mars au centre UNCMT de Termignon avec logement au chalet « Les gentianes ». Les 25 enfants de la classe CM1 de Gaëlle Lepicq sont partis du 15 au 22 mars à Bellevaux. Ils étaient logés aux « Rhodos ».

Un programme copieux

Pour le premier groupe, il y avait des activités sportives comme : promenades en raquettes, ou découverte de la « canirando ». S'y ajoutaient des visites et excursions culturelles : atelier de bois, le musée de l'arche d'Oè, une ferme de montagne et une fromagerie, notamment. Le ski alpin occupait l'après-midi. Il ne faut pas oublier, bien sûr, le temps de classe.

Le soir, il y a eu des veillées avec toutes sortes d'animations : chants, mimes, jeux de sociétés, contes et légendes de montagne, entre autres.

Le deuxième groupe a pratiqué le ski alpin, le matin, découvert une journée trappeurs, visité Evian, un musée de la faune des montagnes et s'est initié à la construction d'igloos, sans oublier les heures de classe. Les soirées étaient réservées aux veillées avec chants, contes, jeux de société et il y a même eu une boum.

Le financement

« Ces classes de neige ont pu avoir lieu grâce au concours financier de la mairie, du Conseil général et de l'Association des Parents d'Elèves du Primaire. Une faible participation reste à la charge des familles », souligne le directeur du groupe scolaire, Privat Périn.



ECOLE

Groupe scolaire Victor Duprez

Un fruit pour la récré

Le groupe scolaire Victor-Duprez participe au programme européen de distribution de fruits à l'école avec le soutien financier de la communauté européenne. " Chaque jour un fruit est donné à chaque élève, lors de la récréation ", souligne Gérard Vauclin, le maire.

Ce programme a pour objectif d'améliorer l'équilibre et le comportement alimentaires des élèves. Il a été lancé en 2008/2009. L'école villersoise a fait partie des premières communes à se lancer dans l'opération.

« Un fruit pour la récré » continue pour que les enfants retrouvent le plaisir de manger des fruits.

Les élèves apprécient de manger un fruit à la récré.



L'aventure "Comenius" continue ...

C'est un partenariat multilatéral entre différents pays européens : l'Espagne, l'Estonie, le Danemark, l'Autriche, l'Irlande et la France.

Le projet intitulé « Healthy life style » se concentre sur la comparaison des modes de vie des élèves. Sur 2 ans, six rencontres sont prévues.

La première rencontre avait eu lieu, en Espagne. A Alcalà de Guadaira, notamment, le maire de cette même ville avait reçu les délégations à l'hôtel de ville. D'autres voyages ont été organisés, notamment au Danemark et en Irlande.

La délégation française se compose en général, d'enseignants et du maire. « Nous sommes toujours chaleureusement accueillis par nos partenaires européens », indique Privat Périn, directeur du groupe scolaire.

La commune a déjà accueilli, à son tour, Gallois, Estoniens, Danois et Irlandais. Ils ont visité l'école, le collège de Canisy et le lycée hôtelier d'Hérouville-Saint-Clair. Les enseignants européens ont eu plusieurs réunions afin de faire le point sur les travaux déjà effectués, lettres, mails, présentations



audios et vidéos, chants et danses. Cette opération a reçu une subvention européenne.

L'aventure continue avec, au programme, d'autres visites.

La délégation française devant la Petite Sirène d'Andersen, lors du voyage au Danemark.

Vers la suppression d'une classe à la rentrée ?

L'inspection d'académie a annoncé, pour plusieurs écoles, la suppression de plusieurs classes du premier degré pour la rentrée 2012. Le groupe scolaire Victor Duprez est frappé de plein fouet par la suppression d'une classe programmée. Une manifestation a réuni plusieurs centaines de parents, d'enfants et d'élus municipaux, dans la cour de l'école, au début du mois de mars.

Une mauvaise surprise

« C'est par la presse que j'ai appris la nouvelle. Personne n'a averti les élus municipaux, ni par courrier ni par téléphone », s'indigne Gérard Vauclin, maire de Villers-sur-Mer.

La mobilisation

Famille d'élèves, associations de parents d'élèves, élus locaux se sont joints à une manifestation organisée, un vendredi, à la sortie des classes, dans la cour de l'école. Sur les banderoles était inscrits les mots : « Non à la deuxième fermeture de classe ! », sur d'autres panneaux on pouvait lire : « Non ! ».

Une deuxième suppression

Une fermeture de classe a déjà eu lieu, à la rentrée 2011. « Nous avons actuellement 281 élèves qui se répartissent en douze classes. Si on en supprime une, il y aura beaucoup trop d'enfants par classe. La qualité de l'enseignement en souffrira », proteste Patricia Forin, adjointe au maire et en charge de l'école.

« Que deviennent les promesses du Président Nicolas Sarkozy de ne plus fermer de classes en primaire ? On voudrait pouvoir

en bénéficier ! Nous sommes victimes d'une injustice. Notre école aura bientôt les classes les plus chargées de toute la Côte fleurie ! » s'exclame Chhaun-Na Lengart, maman de trois enfants membre de l'APE et Conseillère d'école.

Tracts et pétition

Des tracts de protestation ont circulé ainsi qu'une pétition qui a recueilli rapidement plusieurs centaines de signatures.

Gérard Vauclin, le maire, a écrit, dès le 9 février dernier, une lettre recommandée avec accusé de réception à l'Académie, dans laquelle il proteste contre cette « décision particulièrement injustifiée », car « une classe a déjà été supprimée en 2011/2012 au sein de cet établissement scolaire ». Il ajoute que « certaines communes de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie n'ont aucune suppression malgré un effectif moins élevé par classe que le nôtre ».

« La commune s'oppose à cet état de fait et se réserve un droit d'action », a conclu le maire dans son courrier. Une lettre a été reçue fin mars en mairie, « Selon l'Académie, la situation pourrait être éventuellement, reconsidérée, cela dépendra des effectifs qui existeront à la rentrée des classes de septembre », explique Gérard Vauclin, qui reste attentif et prudent quant à l'évolution de la situation.

Une forte mobilisation a eu lieu à l'annonce de la suppression d'une classe à la rentrée.



VIE COMMUNALE

Déjeuner des anciens

235 convives ont répondu à l'invitation de la municipalité

Ce repas, traditionnel et gratuit, s'est déroulé sous le signe de la gourmandise et de la musique, accompagné de fleurs, d'un cadeau pour la doyenne et le doyen et de petits présents pour tout le monde.

Les personnalités

Gérard Vauclin, le maire, accueillait les invités et présidait cette manifestation. Il était accompagné de Jean-Paul Durand, premier adjoint et de Monique Bécél, adjointe, en charge, notamment, des personnes âgées et qui a participé à l'organisation de la fête. On remarquait la présence de plusieurs conseillers municipaux et de nombreux présidents et présidentes d'associations.

Gourmandises et danses

La fête avait pour cadre et pour la troisième fois, le hall du Villare. Les invités étaient répartis par petites tables joliment décorées. Le repas était concocté et servi par l'équipe de Michel Cayeux, charcutier traiteur de « A la renommée », de Villers-sur-Mer. L'animation était confiée à Régis Suez, auteur-compositeur-interprète et musicien. Il était accompagné de Pascal Finet, violoniste de jazz, qui se produit dans plusieurs cabarets parisiens.

Les convives ont dansé après le repas : valse, slows, madisons, country et tangos, entre autres. Ces artistes ont contribué à créer l'ambiance.

Des centenaires toujours plus nombreux

Doyenne et doyen étaient à l'honneur. Emma Salesse, 98 ans et René Duval, 90 ans ont reçu fleurs et cadeaux de la municipalité. Gérard Vauclin a rappelé : « Dans cette salle nous avons des doyens, mais ils ne sont pas les plus âgés de notre commune. En effet, les centenaires sont loin d'être rares à Villers-sur-Mer ». Un rappel pour mémoire : vivent actuellement dans la station: Jeanne Filleau, 103 ans, Henry Rosso, 102 ans et Marie Alleaume, 101 ans. « Il fait bon vivre à Villers-sur-Mer », a conclu le maire.



Gérard Vauclin et Emma Salesse, doyenne de l'assemblée.



Doyen et doyenne avec Monique Bécél, adjointe au maire.



Le maire a un mot aimable pour chaque convive.



Jean-Paul Durand, premier adjoint, souhaite la bienvenue aux invités.



Régis Suez et Pascal Finet ont animé le déjeuner dansant.



VIE ASSOCIATIVE

A.D.M.R.

L'ADMR locale d'aide à domicile rurale regroupe 11 communes : Auberville, Benerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Branville, Bourgeauville, Douville-en-Auge, Gonneville-sur-Mer, Saint-Pierre Azif, Saint Vaast-en-Auge, Tourgéville et Villers-sur-Mer.

L'ADMR met en place et gère des services d'aide à domicile 7 jours sur 7 pour tous : familles avec enfants, personnes âgées, handicapés...

Les services rendus sont divers : aide à la personne (lever, toilette, repas, travaux ménagers, courses etc...).

La proximité est un atout majeur : la proximité du bénévole qui va mettre en place l'aide à la personne et qui va suivre le bon déroulement de l'intervention. S'ajoute celle des salariées qui habitent sur le territoire de l'association.



Les permanences se tiennent 10 rue Boulard à Villers-sur-Mer, chaque lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et chaque mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Contact : 02 31 81 59 33

L'A.D.M.R. intervient dans 11 communes.

Villers Accueil

Sortant de nos longs frimas, nous apprécions en connaisseurs, la douceur de la température, la clarté du ciel, la luminosité, la beauté des fleurs qui éclatent partout et couvrent nos sols . Quel plaisir !

Notre moral est tellement meilleur . Le sourire est de mise . Les vicissitudes de la vie s'en trouvent atténuées

Notre association continue son «grand» bonhomme de chemin . Nos ateliers, dirigés avec compétence et assiduité par nos responsables, sont prospères, les adhérents y participent avec coeur et s'enrichissent des connaissances acquises . Les rires fusent dans une atmosphère détendue .

Nos activités, sauf la marche, se déroulent au Villare, notre maison des associations ; nous en sommes très satisfaits.

Un nouvel atelier est en gestation, il englobera la calligraphie, l'aquarelle. Nous vous tiendrons au courant par nos programmes trimestriels .

Le Conseil d'Administration a travaillé, notamment, pour les divertissements et déplacements . Restaurant, visite de jardins, participation à des séances de bowling, projection de photo sont au générique. Nous vous y convions.

Notre exposition, au Villare, des travaux exécutés dans nos ateliers est prévue du samedi 04 août au jeudi 09 août 2012 inclus. Venez nombreux, vous ne serez pas déçus par ces prestations éclectiques !

Notre permanence vous attend au premier étage du Villare chaque vendredi de 10h à 12h, sauf veille de fête.

Nous souhaitons à tous un bon printemps et un bon été. A bientôt.

Le président : André Casna.



Villers Accueil compte 220 adhérents.

Association des Familles Villersois

Les bénévoles de l'A.F.V. travaillent toute l'année à la préparation des différentes activités et manifestations proposées, en plus des goûters hebdomadaires avec jeux de société.

Quelques dates à retenir

Du samedi 28 et dimanche 29 avril 2012 de 9h à 13h et 14h30 à 18h : braderie.

Samedi 7 juillet et le samedi 4 Août de 9h à 13h et 14h à 18h : vente de livres et de jouets.

Ces deux manifestations ont lieu au Foyer St Paul, boulevard Pitre Chevalier.

Voyage

Le voyage annuel de St Paul se déroule le 24 mai pour une promenade fluviale au coeur du parc naturel régional des Marais du Cotentin ainsi qu'une visite du musée du débarquement à Ste Marie du Mont.



Contact : A.F.V. Salle St Paul, boulevard Pitre Chevalier à Villers-sur-Mer.

Les braderies de l'A.F.V. attirent toujours beaucoup de monde.

Association de Soins Palliatifs en Calvados

L'ASPEC, dont la mission principale est d'accompagner les personnes atteintes de maladie grave en cours d'évolution, des personnes âgées dans des périodes difficiles et parfois jusqu'au « bout du chemin », poursuit son parcours sur la Côte Fleurie.

L'ASPEC devient de plus en plus présente dans notre secteur de la Côte Fleurie. Deux nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre. Nous intervenons désormais régulièrement à l'hôpital de Pont L'Evêque et à la maison de retraite de Saint Arnoult. Nous avons signé une convention avec l'hôpital de Criqueboeuf et la maison de retraite de Dozulé. Nos interventions à domicile sont moins fréquentes ; en général elles sont sur demande de Mme Lagarto, responsable de l'HAD de Deauville. Nous avons à notre disposition non seulement notre siège à la mairie annexe de Villers, la possibilité d'utiliser la salle Bagot pour notre journée annuelle mais encore Le Villare où sera mis en place, prochainement, notre propre site Internet. Merci à notre municipalité et notre maire, Gérard Vauclin, toujours à notre écoute. Merci également à Philippe Augier, maire de Deauville et à Thérèse Farbos, pour l'aide financière et leur implication dans notre association.

Le 18 juin notre journée de formation-détente se tient comme chaque année. La matinée est consacrée à l'interven-

tion de Jean-Louis Terrangle, psychologue, responsable des formations à APL'HUS (Association Pour l'Humanisation des Soins). Co-fondateur avec Marie de Hennezel de l'association Bernard Dutant sida et ressourcement, ce conférencier a accepté de venir de Lyon, bien qu'il ait des obligations familiales à cette date.

Comme il est de coutume après le déjeuner, une sortie est organisée et le soir la chorale de Blonville-sur-Mer

donne un concert en l'église de Villers au profit de notre association.

Contact : A.S.P.E.C. (coordinatrice Louise Sirakian), Antenne de Villers-sur-Mer. Mairie annexe 8 rue Boulard. Tél. 02 31 14 65 13 ou 06 07 09 44 30.

La chorale A coeur Joie Côte Fleurie de l'ASCBB donne un concert en juin au profit de l'ASPEC



VIE ASSOCIATIVE

Conférence St Vincent de Paul

Pendant plus de 12 ans Monsieur Wallerstein a été l'animateur de la Conférence Saint Vincent de Paul de Villers. Il a accueilli, écouté et aidé les nombreuses familles en détresse qui venaient à nos permanences. Durant de nombreuses années il a été dans la paroisse la référence de notre mouvement. Il nous a quittés et nous garderons de lui le souvenir d'une personne toujours à l'écoute des plus pauvres et d'une grande humanité.

Nous recherchons des bénévoles qui pourraient consacrer un peu de temps pour venir nous aider. Notre équipe vieillit... Nous avons besoin de bonnes volontés.....Nous comptons sur vous. Merci d'avance.

Contact : 06 07 09 44 30

Anciens Combattants

L'association compte trois nouveaux membres

Sous la présidence de Michel Vancoille, les Anciens combattants de la section de Villers-sur-Mer se sont réunis.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des disparus : Guy Tahon en 2011 et Franz Wallerstein en 2012. « L'effectif de la section diminue. Le recrutement s'oriente vers les sympathisants pour permettre d'assurer les manifestations du souvenir », annonce le président.

Composition du bureau

L'Association compte 60 adhérents. Le bureau est composé de : Michel Vancoille, président, Daniel Godbert, vice-président, Gilbert Leclerc, trésorier et Jean-Pierre Florentin, secrétaire. Le porte-drapeau est René Brize.

Les nouveaux adhérents

L'association compte trois nouveaux membres : Pierre Soulier (A.F.N.) de St Vaast-en-Auge, Thérèse Quetel (veuve) de Villers-sur-Mer et Jean-Claude Vauxion (sympathisant), de Villers-sur-Mer.

L'année 2011

« Cette année n'a pas été marquée par des événements exceptionnels. Je suis néanmoins inquiet à cause de la baisse des effectifs, malgré les nouveaux ve-

nus. J'espère qu'il y aura toujours de bonnes âmes pour raviver le souvenir et honorer les sacrifices », souligne Michel Vancoille.

La section a rendu visite aux amis de Wickham, en Grande-Bretagne, en novembre.

La clôture des cérémonies, à Villers-sur-Mer a eu lieu le 5 décembre avec la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Le président déplore le peu de participation.

Perspectives 2012

Six commémorations sont programmées devant le monument-aux-morts. Un projet de regroupement des cérémonies est à l'étude. « Est-ce une bonne chose ? La mémoire est fragile.

Gardons-nous de copier un autre pays qui n'a pas les mêmes références ! » s'inquiète Michel Vancoille.

Les cérémonies prévues le 8 mai, 11 novembre et 22 août, notamment, ne seront plus accompagnées de fanfares. « Elles disparaissent. La seule qui nous a accompagnés est subventionnée par sa ville et les horaires ne correspondent pas aux nôtres. Ainsi vont les dates fixées par l'Histoire... » regrette le président.

Michel Vancoille, pour conclure, a tenu à remercier la municipalité pour son soutien.

Michel Vancoille est le Président des Anciens Combattants de la section de Villers-sur-Mer.



DireLire

Pour DireLire, les histoires se contentent toujours avec autant de joie et de plaisir, avec la complicité de Mitsou.

« Les vacances de février ont été l'occasion de belles retrouvailles : Sur 54 enfants, 35 sont venus participer aux Ateliers « Libres Z'Héros » et 19 tout petits aux « Comptines et petits mots contés » : 29 étant des « fidèles », et 25 des « petits nouveaux », souligne Mitsou.

Et la moitié d'entre eux sont venus au moins 2 fois, voire plus.

Le programme des vacances de printemps (du 11 au 26 avril) est copieux :

- Les mercredis matin, de 11h00 à 11h45 pour les « Comptines et petits mots contés » destinées aux tout petits de 8 à 30 mois, accompagnés d'un adulte. Inscription préalable obligatoire.
- Les lundis et jeudis matin de 11h00 à 11h45 pour les ateliers « Libres Z'Héros » des 3/6 ans,
- Les jeudis après-midi, de 15h00 à 16h00, les ateliers « Libres Z'Héros » proposeront des nouveautés aux plus de 7 ans.

L'atelier d'écriture pour adultes « **Les Mots et la Plume** » se réunit régulièrement 2 fois par mois, le jeudi à 18h00 ; Il accueille des participants occasionnels, aux côtés des habitués, pour le plaisir de jouer avec les mots en toute liberté.

Les dates de ce trimestre sont les suivantes :

- 12 et 26 avril
- 24 mai,
- 7 et 21 juin,

Et bien sûr, Mitsou proposera de nouveaux « **Moments de lecture** » à écouter, à découvrir autour d'un verre.

Les dates et heures sont disponibles au Villare et à l'office de tourisme ;

Contact : Renseignements et inscription :
06 73 50 56 17
direlire.lesmots@yahoo.fr



En Avant scène !

Les plus jeunes, sont en pleine répétition pour monter leur spectacle du mois de juin « A quoi on joue? » « *Le théâtre y a sa place mais aussi la musique, la projection de vidéos et d'autres surprises !* », annonce Daisie, qui leur enseigne le théâtre.

Les autres groupes d'En Avant Scène ! ne seront pas en reste. Leur professeur leur a concocté un spectacle qui les fera voyager dans plusieurs époques., exercice de style aux multiples costumes! Le titre du spectacle: "Réminiscences".

« *Enfin les adultes, fidèles au fait de déclencher le rire, se lanceront dans une comédie intitulée : « Un cabinet de voyance pour 2 » que j'ai écrite avec mon acolyte co-auteur Guillaume Epry. Le public ne connaîtra pas forcément son avenir, mais il est assuré d'avoir des fous-rires!* », s'exclame-t-elle.

L'atelier Théâtre est soutenu par la mairie de Villers-sur-Mer, le Groupe Tranchant, « La Ligne Imaginaire » et « Power Sound ». « *Nous leur adressons tous nos remerciements. Merci aussi pour les décors et accessoires au dépôt-vente "CERF", merci à Antoine Arnoux et aux parents qui nous fournissent souvent une aide précieuse les*

jours de spectacle », souligne Daisie. Les représentations ont lieu au cinéma du casino

"A quoi on joue?" spectacle des enfants: le samedi 23 juin 2012 à 14h30.

"Réminiscences" spectacle des ados : le samedi 23 juin 2012 à 16h30

"Un cabinet de voyances pour 2" : le dimanche 24 juin 2012 à 21 h.

« *Nous programmerons de nouveau ce dernier spectacle en juillet, du moins nous*

le souhaitons », indique l'animatrice.

Tarif 1 spectacle :
5€ (adultes) 3€(enfants)
Tarif 3 spectacles :
7 € (adultes) 4€ (enfants)

Contact : En Avant scène ! Au Villare
ou tél. 06 88 91 24 49.

Dans le plus pur style de "The Artist", les jeunes apprentis comédiens répètent leur prochain spectacle.



VIE ASSOCIATIVE

Le Comité de Jumelage Européen

Une quarantaine d'adhérents et Gérard Vauclin, le maire, ont répondu à l'invitation de la présidente, Gladys Vignet et étaient présents pour l'assemblée générale du C.J.E.

Les activités 2011

Animation sur l'Europe

Avec la collaboration de Privat Périn, directeur du groupe scolaire, cette manifestation était destinée aux élèves du 3ème cycle (CE2 - CM2) ;

Accueil des Allemands

Trente habitants de Boffzen ont été accueillis et plusieurs festivités étaient prévues.

Participation à la Rochambelle

La Rochambelle est une course-marche 100 % féminine qui se déroule chaque année à Caen. Une partie du montant des inscriptions est reversée pour la lutte contre le cancer du sein. Douze Villersois ont couru.

Vide-grenier

Il a eu lieu au jardin public. Il a attiré 54 exposants (contre 34 exposants en 2010).

Les cours d'anglais

Ils ont repris en septembre, sous la direction de Laurence Labbey. Onze élèves, répartis en deux niveaux sont inscrits.

Week-end à Wickham

38 personnes ont participé : 31 adultes et 7 enfants. A cette occasion, le maire de Winchester, Barry Limpcomb, a accueilli les hôtes français dans sa résidence officielle.

2012

Une soirée choucroute dansante a eu lieu, en février, dans la salle Panoramique du casino ;

Parmi les projets pour ce deuxième trimestre on peut citer : séjour en Allemagne à Boffzen du 17 au 20 mai ; forum des associations au Villare, en juin ; participation à la Rochambelle, samedi 16 juin ;

Fin de présidence

« Je vous annonce que je ne serai pas candidate à la présidence en 2013, ceci pour des raisons familiales et professionnelles que vous comprendrez, j'en suis certaine. Néanmoins, je ne souhaite absolument pas partir du conseil d'administration, je reprendrai volontiers la place de vice-présidente pour le jumelage avec l'Angleterre que j'occupais auparavant et serai toujours disponible pour aider la personne qui me succédera », annonce Gladys Vignet.

Cotisations

10 € pour une personne, 15 € pour un couple, 20 € pour une famille avec des enfants.

Les membres du bureau et Gérard Vauclin, le maire, lors de l'Assemblée Générale.



Villers Animation et Loisirs

Une saison prometteuse

Jean-Pierre Loevenbruck, le Président et les bénévoles préparent la saison avec enthousiasme.

Un aperçu des animations 2012

Un concert d'orgue, en ouverture de la saison, aura lieu dans l'église St-Martin le 26 mai avec Catherine Gouillard et Damien Simard à la console et à la tribune. Un second concert, Orgue et images est prévu le 21 juillet. Enfin, puisque les organistes ont choisi de s'unir pour la vie cet été, un concert « jeunes mariés » retentira dans l'église le 11 août toujours à 20h30.

Excursion, sous l'égide de Marie-Christine Bourguignat deux escapades, en autocar et au Mont St-Michel, sont programmées (22 €) - l'une le 25 juillet, l'autre le 21 août.

Le Rallye automobile touristique de Villers-sur-Mer est une tradition vieille d'un siècle maintenant, avec très peu d'interruptions. Organisé par Catherine et Jacques Witasse, le rallye 2012, qui a pour titre « Jeux de piste » se déroulera le 8 août, à 9h30, les concurrents partiront de Villers pour un périple d'une centaine de kilomètres.

Le Rallye pédestre est animé par Thierry Delcambre qui dévoilera les secrets des quartiers de la station, le 8 août (5 €).

Le beach-volley sera orchestré par Christian Caldaguès, avec les tournois tant attendus.

Les rencontres de bridge, seront organisées, comme d'habitude, par Jeanne Paquet avec rigueur et savoir-faire.

Un film étonnant, écrit et réalisé par Jean-Pierre Loevenbruck (auteur de nombreux audiovisuels), «La Vie tumultueuse du Général Hubert Fonsallet de Villers », sera projeté le 6 août. « Grâce au Dictionnaire Historique, rédigé par ce général, nous découvrons les arcanes de Villers, en un mystérieux parcours qui entraînera le public de la Falaise jusqu'au Mont-Canisy en passant par le Marais », annonce le président.

Catherine Gouillard, organiste et Damien Simard ouvrent la saison de l'association avec un concert d'orgue.



Culture et bibliothèque pour Tous

Les bénévoles accueillent le public, toute l'année, pour le prêt de livres et tous renseignements sur les dernières nouveautés littéraires aussi bien pour adultes que pour enfants. La bibliothèque organise aussi différentes manifestations culturelles.

Le prix Livrentête est décerné par des élèves

Chaque année la « Bibliothèque pour tous » participe à cet événement qui se déroule dans toute la France. A Villers-sur-Mer, la compétition a eu lieu dans les classes primaires et maternelles du Groupe scolaire Victor Duprez.

Les livres en compétition

Cinq classes ont participé à cette manifestation, soit 120 élèves. Le principe est simple : les enfants doivent lire les livres qui leur sont remis, une réunion a lieu avec des bénévoles de la Bibliothèque pour tous. Une séance de vote est organisée. A l'issue de ce vote on désigne le livre gagnant.

Cette année cinq titres étaient en compétition : « *Le palais des mille et une souris* » de Bernard Villiot et Joanna Boillat (Toucan jeunesse) : 35 voix ; « *Rhino a un truc qui lui gratte le dos* » de Karine-Marie Amiot et Julia Wauters (Albin Michel jeunesse) : 32 voix ; « *Les trois chiens* » de Véronique Komai (Pastel, l'école des loisirs) : 30 voix ; « *L'heure rouge* » de Marie-Astrid Bailly-Maitre et Antoine Guilloppé (L'élan vert) : 6 voix et « *Quand tu dors* » de Delphine Chédru (Gallimard jeunesse) : 6 voix.

Les votes

« Les élèves de maternelle ne savent pas encore lire, alors leurs professeurs leur lisent et leur expliquent. Un bulletin de vote où figure en reproduction la page de couverture de l'oeuvre est

remis à chaque participant afin qu'il puisse cocher le livre qu'il choisit et déposer son bulletin dans l'urne », précise Nicole Chédru, bénévole.

Après la proclamation des résultats, les enfants sont récompensés par une distribution de friandises.

Le livre gagnant

C'est « *Le palais des mille et une souris* » qui remporte la compétition. Il s'agit d'un livre sur la légende des dents de lait que, chaque nuit, la petite souris échange contre une pièce de monnaie. Mais alors, que deviennent les dents de lait ?

Contact : Bibliothèque pour tous, 1, rue Comtesse de Béarn à Villers-sur-Mer.

Permanences : Hors saison : mardi et vendredi de 10h30 à 12h et samedi de 11h à 12h.

Juillet - Août : mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 10h à 12h



Association Paléontologique

Le temps, son prix et sa valeur

« Le temps, dit-on, c'est de l'argent ». Et le passé, qui est un temps mort, a-t-il un prix ? Ce qui est sûr, c'est que, pour l'Homme, le passé prend de la valeur, étant riche d'enseignement.

Il ne faut pas être historien pour se rendre compte de la valeur léguée par le passé, par nos parents ou nos ancêtres. C'est une affaire de bon sens, accessible à tous. De même, il ne faut pas être paléontologue afin de comprendre des éléments de l'histoire de la Terre ou de celle de la Vie. La curiosité et le bon sens suffisent pour répondre à certaines des questions que tout le monde se pose.

L'APVSM, qui rassemble plus de 140 amateurs de fossiles et qui dispose d'excellents contacts avec des scientifiques et avec d'autres associations françaises, vous accueille, à Villers-sur-Mer, à l'occasion des nombreux rendez-vous qu'elle organise : au nombre de 42 en 2011, ils étaient six au premier trimestre de 2012 ; il y en aura une dizaine au deuxième trimestre.

Les adhérents auront l'embarras du choix entre sorties aux Vaches Noires, réunions mensuelles avec exposés, voyages en France et à l'étranger, conférences au cinéma du Casino et, bien sûr, rencontres entre nouveaux et anciens, entre jeunes et moins jeunes. A ce propos, l'âge de nos adhérents varie entre 10 et 92 ans.

Concrètement, voici les principales activités du deuxième trimestre de 2012:

- Sorties aux Vaches Noires : les 7 avril, 6 mai et 3 juin
- Sortie « Le printemps au Marais » : le 21 avril
- Réunion mensuelle avec un exposé de Gérard Breton (sur « Le Gault du Perthois : terriers, phosphates et petites crottes ») : le 7 avril

- Réunion mensuelle : séance de détermination de vos fossiles : le 5 mai
- Réunion mensuelle avec un exposé de Michel Moreau (sur « Origine de l'agriculture, évolution ou révolution ? - Hommage à Jacques Cauvin ») ; séance suivie d'un buffet : le 2 juin
- Conférence de Didier Merle (du MNHN, Paris) : « Il y a trente millions d'années: des requins et des dugongs en région parisienne », au cinéma du Casino : le 14 avril
- Voyage (en car) en Belgique (Bernissart, Bruxelles, l'abbaye de Maredsous, Musée de Picardie à Amiens) : du 12 au 14 juin
- Parution du N° 16 de notre publication annuelle L'Echo des Falaises: en juin

Des renseignements détaillés figurent sur notre site web et peuvent être obtenus par téléphone.

Horst Gödicke, Président.

Contact : Tél. 06 22 97 12 41 et 02 31 14 51 71 www.fossiles-villers.com
asso.paleo.villers@wanadoo.fr

Réunion mensuelle de l'APVSM (10 mars) à la Salle Bagot :
Exposé de Joëlle Moreau



Loisirs 14

Nouveau : les Tablettes arrivent à l'atelier multimédia

Les tablettes numériques inondent le marché informatique depuis plus d'un an. Le phénomène dépasse maintenant l'effet de mode, puisqu'il s'en est vendu plus, à Noël dernier, que d'ordinateurs portables traditionnels. Réputés plus faciles à utiliser, ces petits appareils nomades au tarif abordable ont su séduire le grand public et même les professionnels.

Reste que le cadeau trouvé au pied du sapin peut s'avérer un peu piège, dans la mesure où sa logique d'utilisation s'écarte du déjà vu des systèmes Windows et Mac. En effet, taper avec ses doigts sur un écran ne s'avère pas toujours si intuitif que prévu...

C'est pourquoi, l'atelier multimédia envisage de dispenser au Villare des formations courtes, pour permettre aux utilisateurs de maîtriser leurs tablettes et autres smartphones (téléphones portables évolués).

A partir du printemps prochain, des sessions dédiées de 4 ou 5 cours devraient démarrer et se prolonger durant tout l'été.

Le temps réel et le partage sont les bases de cette nouvelle génération d'appareils tactiles, des milliers de programmes sont gratuits permettant d'en accroître le plaisir et le confort d'utilisation : accès à l'information, diffusion rapide de photos et vidéos haute définition, utilisation du GPS intégré, jeux de réflexion, synchronisation des contacts accessibles en perma-

nence, bibliothèque de musiques préférées, lecture de livres électroniques, contact permanent avec la famille, les amis, recherche d'informations et communication avec l'ordinateur, la TV (et même la chaîne Hi-Fi) sont quelques uns des points qui seront abordés... pour enfin profiter pleinement de la tablette et du smartphone qui nous accompagnent maintenant partout, aussi bien dans la cuisine qu'en déplacement !

De plus amples informations seront données dans la Lettre de Villers d'avril 2012.

En attendant les cours continuent au 1er étage du Villare (en face de l'église).

Contact : Atelier Multimédia de Villers-sur-Mer : 02.53.35.83.30

La Samsung Galaxy Tab et l'Apple iPad.



La Ligne Imaginaire

Première édition du FLACC

L'association crée, du 23 mai au 2 juin, le FLACC, un festival consacré au Land Art et à l'Art Contemporain à Villers-sur-Mer. Pour cette première édition, les artistes invités sont « Les Z'ailés », un collectif de membres de l'association menant des expérimentations de Land Art.



Pourquoi cet événement artistique à Villers sur Mer ?

Pour renouer avec l'effervescence artistique et créative qui sévissait dans la ville à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle.

Pourquoi le Land Art et l'Art Contemporain ?

Parce que Villers-sur-Mer a une situation géographique singulière qui la place au cœur de sites naturels exceptionnels tels que : les falaises des Vaches noires, le marais, la campagne, le front de mer (estuaire de la seine - la plage).

Cette diversité offre aux artistes toutes les ressources pour des créations de Land Art et d'Art Contemporain.

Quelle forme pour le FLACC ?

Le festival procède en deux phases : une première de workshop : création sur site d'œuvres éphémères ou durables pendant l'hiver qui précède le festival et une seconde phase d'exposition :

- présentation d'œuvres en volume, croquis et dessins, tirages photographiques grands formats.
- Atelier de création Land Art et démonstrations

Quelles ambitions pour cette première édition ?

« Cette première édition se limite à la présentation des Z'ailés et notre ambition est à la fois artistique et pédagogique. Malgré les moyens limités dont nous disposons pour ce festival, nous

allons mettre en place une scénographie qui cherche à faire partager au plus grand nombre une expérience sensible et artistique », explique le président Benoit Millet.

Land Art

Les artistes du Land Art travaillent au cœur même (in situ) de la nature, celle-ci n'est plus simplement représentée. Les créateurs veulent « sortir des sentiers battus ». L'œuvre doit être non plus une valeur marchande vouée à une élite mais une véritable expérience liée au monde réel. Ils utilisent les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc.), le plus souvent, à l'extérieur, exposées aux éléments, et soumises à l'érosion et aux forces de la nature ; ainsi, certaines œuvres ont disparu et il ne reste que leur souvenir photographique et des vidéos.

Cours de dessin

Animés par Bruno Caillé et Benoit Millet, les séances pour les enfants ont lieu tous les mardis de 17h à 18h (sauf vacances scolaires). Des stages ou des cours pour adultes et adolescents vont être mis en place.

Contact : 06 32 33 37 54

SPORT

A.S.V.B.B.

La compétition continue

Chez les seniors la première fait un bon parcours et peut espérer jouer la montée pour la fin du championnat, la réserve vise l'accession à la troisième division, elle est bien partie.

Les vétérans, très nombreux cette année, dirigés par Jérôme Trégoat, évoluent toujours dans une très bonne ambiance et les résultats sont au rendez-vous (3ème).

Chez les jeunes : « Je félicite les U17, jumelés avec Houlgate et entraînés par Thierry Mabire, qui sont montés en promotion de district au mois décembre », souligne le président, Jean-Claude Demorieux.

Les 15 ans eux aussi jumelés avec Houlgate et dirigés par Franck Lebaillif terminent quatrième de leur groupe.

L'école de foot avec 80 licenciés, des entraînements le mercredi et des matchs le samedi fonctionne avec les éducateurs du club Franck Lebaillif, Eric Jacquet, Christophe Leroux et Pascal Le Breton.

« Le samedi 31 mars, nous avons accueilli les finales départementales

Jeunes du district du Calvados au stade André Salesse.

N'hésitez pas à venir nous voir pour encourager nos équipes, et Vive le foot ! »

Le Président, Jean-Claude Demorieux

Victoire de l'équipe 1B contre l'ASTD 3 buts à 1.



Villers Animation et Loisirs

Le beach-volley

« Le volley-ball étant un sport qui se pratique uniquement en salle l'hiver, c'est bien volontiers que nous cédon la place aux autres sportifs de plein air, au premier rang desquels les footballeurs et les rugbyens. Toutefois, ce sentiment de relative inactivité est propice à la réflexion et ne doit pas nous faire oublier les projets en cours », annonce Christian Cadaguès, président de la section.

Parmi ces projets on peut citer :

- en premier lieu, le rétablissement des terrains de volley-ball à vocation permanente, maintenant que les grands risques liés au froid sont passés.

- la mise en condition des joueurs les plus assidus pendant les vacances de printemps, qui marquent l'ouverture de la saison de beach-volley.
- la préparation de la saison estivale 2012.

Les matches sont programmés (soit le samedi, soit le dimanche, selon les conditions météorologiques). En voici la liste :

- Samedi 14 ou dimanche 15 juillet** : tournoi du Casino.
- Samedi 21 ou dimanche 22 juillet** : Tournoi Robin.
- Samedi 11 août ou dimanche 12 août** : tournoi des établissements de Bains.
- Samedi 18 juillet ou dimanche 19 août** : tournoi Calda.
- Samedi 15 Septembre** : tournoi de Clôture J de Menias.

Le tournoi Robin remporte chaque année avec un vif succès.



SPORT

AJV

L'association des Jeunes Villersois, qui existe depuis 47 ans et dont le président est Jean-Jacques Legros, repose en majorité, sur la pratique sportive de loisir. Il faut y ajouter une activité nouvelle : le modélisme.

Quelques chiffres

L'AJV compte 360 membres. Le nombre de femmes est en constante augmentation avec 245 contre 115 hommes. Les adultes sont les plus nombreux avec 199 adhérents. Parmi les jeunes, la tranche la plus élevée est celle des moins de treize ans (101).

Des activités variées

Il existe de nombreuses sections au sein de l'association : danse jeunes et adultes, maintien en forme, fitness, tir-à-l'arc, sambo, badminton, VTT, tennis de table, tarot et le modélisme, nouveau venu.

Une nouvelle section : e modélisme

Le modélisme s'est installé dans les locaux du stade André-Salesse. Claude Moncuit, le président et ses amis, proposent cette nouvelle activité tous les mercredis après-midi et le jeudi soir.

La disparition du tennis

Les tennis couverts et les courts extérieurs sont la propriété de la commune. Pour respecter la législation, Villers-sur-Mer a dû créer, depuis 2010, un EPIC de sports et de loisirs pour la gestion des installations et des équipements lui appartenant. « Cette nouvelle structure a repris l'ensemble des pratiquants qui souhaitaient poursuivre l'activité tennis. Les deux professeurs sont devenus salariés de cet organisme. Nous avons perdu les 104 membres de cette section », annonce le président. Mais la disparition de cette activité a eu une répercussion positive sur la trésorerie puisque cette section était déficitaire, en raison des salaires.

Manifestations et participation aux championnats

Le VTT organise, avec Jean-Jacques Dumont, les 6h VTT où se retrouvent

une quarantaine d'équipes et participe à plusieurs courses dans l'année.

Le sambo se déplace pour différentes compétitions dans la France entière avec de fréquents podiums.

Le tennis de table, dont le responsable est Alain Chancerel, participe aussi à des compétitions et en organise.

Le tir-à-l'arc se rend à des championnats et en organise avec succès.

La danse jeunes et adultes donne des spectacles et participe à des manifestations.

Le tarot met en place, chaque année, notamment, un tournoi annuel à Villers-sur-Mer, qui attire de nombreux joueurs, y compris de départements extérieurs.

Initiations gratuites

Les moins de 16 ans peuvent s'initier gratuitement au badminton, tennis de table et modélisme. « Ainsi nous restons fidèles à notre esprit d'ouverture envers les jeunes », conclut Jean-Jacques Legros.

Contact : AJV, le Villare- BP 15 14640 Villers-sur-Mer.

Les jeunes de la section sambo (ici à l'entraînement) remportent des podiums dans toute la France.



T.C.V.

Le Tennis-Club de Villers se prépare pour la haute saison

2011 vient de se terminer. Il aura été le premier exercice de l'histoire du TCV dans la nouvelle configuration juridique, née de la création le 1er janvier 2011 de l'Epic des Sports et des Loisirs de la commune de Villers-sur-Mer.

Dans ce cadre, le TCV a gardé l'essence même de son existence : les relations avec la Fédération de Tennis et l'organisation des tournois d'une part, l'organisation de la vie associative d'autre part. Ces activités sont aujourd'hui la source de ses dépenses et de ses recettes.

Nombre d'adhésions en hausse

La prochaine Assemblée Générale devrait constater la bonne santé financière de l'Association et son dynamisme avec une progression importante du nombre d'adhérents annuels qui passe de 251 à 284.

L'amélioration de l'offre que constitue la formule d'abonnement incluant les courts couverts et la grande implication de tous en sont les raisons.

La réfections des courts

La sortie de l'hiver est la période de réfection des terres battues. Cette année est un peu particulière, car la commune a pris la décision de refaire la totalité des terrains. La première des trois tranches annuelles démarre maintenant. Notre Club va s'en trouver encore plus agréable, les terres battues le restant et les quicks transformés en terres battues synthétiques.

Début de saison

Le premier événement sportif se déroulera du 16 au 23 avril ; il s'agit du tournoi open des jeunes. Le tour-

noi d'été des jeunes aura lieu du 9 au 18 juillet ; il sera relayé par le tournoi seniors du 25 juillet au 4 août puis par celui des seniors + du 19 au 26 août.

Du sport, de la convivialité ce sont une fois de plus nos objectifs pour la saison qui va démarrer.

Patrick Jégou, le Président

Contact : 02 31 87 54 40

Tout commence par la préparation des courts...



Le Pétanque Club

« Le nombre d'adhérents reste stable avec 46 membres dont 11 licenciés », indique Robert Grandjean, le président. La carte de membre est gratuite pour les femmes et à 10€ pour les hommes. La licence est gratuite la 1ère année, puis à 30 € l'année suivante. Les parties se jouent tous les jours (selon la météo, cependant) au jardin des écoles, à partir de 14h30.

A noter pour 2012

4 concours auront lieu durant la période estivale les 14 et 28 juillet, puis les 11 et 25 août.

Les rencontres se tiendront sur le parking du stade André Salesse et sont ouvertes à tous. Inscription sur place à partir de 13 h 45 et jet du but à 14 h 30. 10 € par doublette. Répartition des mises à 100 %. Buvette sur place.

Contact : 06.42.61.08.22



Robert Grandjean, le président, est ici avec Jean-Paul Durand, premier adjoint au maire et les membres du bureau.

SPORT

Karaté Club

C'est à l'initiative de Sébastien Hay, ceinture noire 1er Dan, assisté par Pierre Coudert, ceinture noire 4ème dan, tous deux diplômés de l'école des cadres de la FFKDA, que le nouveau club de karaté a été créé. Il porte le nom de Dento Shito Ryu Karaté Club de la Côte fleurie (DSRKCCF).

Le club a organisé une journée porte ouverte au Villare. « Nous avons rencontré de nombreux jeunes intéressés, et nous avons fait plusieurs démonstrations qui nous ont valu de nouvelles inscriptions », souligne Pierre Coudert.

Les entraînements ont lieu au dojo du stade André Salesse. Les cours sont ouverts à un large public, débutants ou confirmés, adultes ou enfants.

Pratique : Enfants, à partir de 6 ans, les lundis, mercredis et vendredis de 17 h 15 à 18 h 15. Adultes, sans limitation d'âge, les lundis, mercredis et vendredis de 20 h à 21 h 30. Salle du dojo, au stade André Salesse.



CNV

Le CNV fête ses 50 ans

2012, une année un peu exceptionnelle pour le club, qui fête ses **50 ans**, plusieurs manifestations sont d'ores et déjà prévues mais aussi un dîner d'« anniversaire » le 4 août au casino de Villers.

Le programme des festivités sera disponible au CNV et nous espérons les partager avec vous tous !

2012, c'est aussi l'arrivée d'une nouvelle équipe composée de **Bénédicte**, Brevet d'état, monitrice de voile et de char à voile et **Alexandre**, moniteur de voile.

C'est aussi une nouvelle flotte de catamarans, 5 Topaz 14, destinés aux stages et aux scolaires.

Les activités ont repris notamment avec **le char à voile**, à partir de 10 ans dès que la marée le permet, les membres sont également de retour avec le plaisir de revoir des bateaux sur l'eau....

La voile loisir du samedi a repris le 31 mars. Elle est ouverte à tous, plusieurs formules sont proposées (au trimestre, carte 5 séances et à la séance), une équipe compétition pourra également s'entraîner le dimanche matin. N'hésitez pas à vous renseigner !

Les stages de printemps remportant un franc succès, le club en organisera deux : la semaine du 16 avril et celle du

23, du lundi au vendredi de 14h à 17h au tarif unique de 130 euros licence comprise.

Comme toujours, le CNV vous accueille avec plaisir pour de **la location de catamarans, de kayaks simples et doubles** ou pour **une balade en mer** entre amis ou en famille

Vous pouvez également assister à notre habituelle Régate Interligue Fireball/470 le week-end des 23 et 24 juin.

Et dès le 2 juillet, notre équipe d'été vous accueillera pour les stages catamarans et dériveurs destinés aux enfants comme aux adultes.

Cet été de nombreuses régates amicales sont prévues, vous trouverez le calendrier et toutes les informations sur notre site : www.voilevillers.com

L'équipe du CNV est à votre disposition !

Contact : 02 31 87 00 30 ou par mail : info@voilevillers.com.

Tout est prêt pour la saison au Cercle Nautique Villersois.



Communauté de Communes cœur Côte Fleurie

19 Mai 2012 LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR COTE FLEURIE FÊTE SES 10 ANS !

Créée en 2002, notre Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie fête ses 10 ans et vous donne rendez-vous le samedi 19 mai pour une grande journée de fête qui vous permettra de découvrir notre territoire comme vous ne l'avez jamais vu.

Placée sous le signe de la convivialité, des visites guidées, des spectacles et des jeux pour les enfants sur des sites souvent inconnus du grand public seront proposés avec de nombreuses surprises... Encore un peu de patience pour découvrir le programme complet qui sera dévoilé très prochainement.

A suivre sur www.coeurcotefleurie.org

COEUR COTE FLEURIE EN UN CLIN D'OEIL

Créé en 1974 par Michel d'Ornano, le district de Trouville-Deauville et du canton s'est transformé le 1er janvier 2002 en une Communauté de Communes dénommée « Cœur Côte Fleurie ». Riche de son activité touristique, ce territoire s'anime au moins 10 mois sur 12 avec des flux de population importants passant de 20 000 à 120 000 habitants en période estivale. Actuellement présidée par Philippe Augier, Maire de Deauville, la Communauté compte 45 élus qui composent le conseil communautaire. Comme les autres Communautés de Communes françaises, elle détient deux compétences obligatoires : l'aménagement de l'espace et le développement économique. Elle s'est dotée de quatre compétences optionnelles :

- la protection et la mise en valeur de l'environnement
- la politique du logement et du cadre de vie
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- les équipements intercommunaux

COEUR COTE FLEURIE EN CHIFFRES

11 communes composent Cœur Côte Fleurie : Bénerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Deauville, Saint-Arnoult, Saint-Pierre-Azif, Touques, Tourgéville, Trouville-sur-Mer, Vauville, Villers-sur-Mer et Villerville

7 000 hectares de superficie

120 000 habitants pendant la saison estivale et les week-ends

LE PALEOPACE L'ODYSEE

Le Musée fait toilette

La fermeture annuelle, un moment de préparation de la nouvelle saison

Le Paléospace a connu sa première fermeture annuelle du 3 janvier au 3 février 2012. Mais qui dit fermeture ne signifie pas inactivité ! C'est en effet le seul moment où le musée peut se refaire une beauté après 8 mois et demi d'ouverture et les 41500 visiteurs accueillis depuis son ouverture. L'équipe a procédé au dépoussiérage des vitrines et des spécimens (voir photo).



to). Un travail long et délicat qui s'est opéré sans problème. Cette opération permet également de vérifier l'état de conservation des fossiles et de faire un premier bilan sur leurs conditions de conservation dans les vitrines. Aucune dégradation n'a été décelée, ce qui montre que les conditions de température et d'hygrométrie sont bonnes.

Le musée a également été soumis à des travaux de maintenance : reprise du mur-falaise pour consolider les parties les plus fragiles, changement de l'ensemble des ampoules et maintenance des vidéoprojecteurs, nettoyage en profondeur du sol mais aussi réparation des jeux du musée qui avaient été endommagés par les multiples utilisations... Un travail méticuleux nécessaire pour ouvrir dans de bonnes conditions.

La réouverture du musée

La fermeture annuelle du Paléospace est aussi un moment privilégié pour travailler sur la programmation 2012 du musée. La réouverture a eu lieu le 4 février.

Le public a été au rendez-vous dès l'ouverture : le Paléospace a accueilli près de 2200 visiteurs durant les vacances de février. Près d'une centaine de visiteurs ont bénéficié d'une visite guidée du musée avec un médiateur. Le musée a également proposé des



stages, l'un sur les fossiles et la paléontologie et l'autre sur les animaux et le vol, auprès d'une centaine d'enfants (voir photo).

Les nouveautés

Beaucoup de nouveautés pour les visiteurs du Paléospace en 2012 :

- Une nouvelle exposition ouvre ses portes en mai.
- De nouvelles animations dans le musée : ateliers pour les enfants sur de nouveaux thèmes, jeu de piste dans le musée pour les enfants, visite guidée « Méridien et Astronomie », etc.
- De nombreux événementiels tout au long de l'année : festival d'astronomie, nocturnes sur différentes thématiques, rencontre avec des dessinateurs scientifiques, etc.

L'accueil de nombreux groupes

Même si le Paléospace était fermé au public au cours du mois de janvier et durant les lundis et les mardis du mois de mars, le musée est resté ouvert aux groupes qui souhaitaient réserver leur visite durant ces périodes. L'Odysée a ainsi accueilli entre janvier et mars une trentaine de groupes : écoles, centres de loisirs ou encore associations.

Un premier trimestre bien rempli !

Le club des P'tits naturalistes

Il s'agit de stages qui ont lieu durant l'année scolaire et qui se déclinent en plusieurs thèmes. Durant un trimestre les enfants sont devenus des paléontologues en herbe et les falaises des Vaches Noires leur terrain de fouilles favori. Ils ont appris les rudiments des métiers de paléontologue, depuis la découverte du fossile, son identification jusqu'à son exposition. Une fête a eu lieu pour montrer les travaux des enfants. Gérard Vauclin, le maire, animateurs, parents et enfants y étaient conviés. Crocodiles en papier, moulages de fossiles et une grande fresque ont été réalisés par les P'tits naturalistes qui ont ensuite dégusté un goûter bien mérité.



Gérard Vauclin, le maire, est venu voir les P'tits Naturalistes.



Une balade gourmande au marais

Pour fêter Mardi-Gras, le Paléospace a convié le public à une balade découverte du marais suivi d'un goûter dans une des salles du musée. Le marais se love entre les co-teaux bocagers et le bord de mer, aux portes de la ville. Cet espace naturel, apprivoisé par l'homme, dévoile la richesse de sa biodiversité. Cette balade de 2h30 était faite en compagnie d'un guide. Elle a permis de découvrir l'histoire du marais, sa faune et sa flore mais également les liens étroits qui l'unissent aux hommes.

La balade gourmande au marais allie nature et friandises.

LE PALEOPACE L'ODYSSEE



L'odyssée jurassique

Ces visites ont permis au public de découvrir une très riche collection de fossiles provenant des falaises des Vaches noires, situées au bord de la plage. Ils témoignent d'une période révolue où d'énormes reptiles marins chassaient crocodiles et ammonites dans une mer chaude. Des visites guidées d'1 heure ont été organisées avec un médiateur du musée pour partir à la découverte de ce monde jurassique.

La visite odyssee jurassique a lieu dans la grande galerie.

Les p'tits zoologues

Ce stage a eu lieu fin février. « L'hiver est la meilleure saison pour découvrir la faune du Marais de Blonville-Villers et de la plage de Villers : sédentaires et migrants se côtoient pour un temps », explique Karine Boutillier, directrice du Paléospace. Les enfants ont appris à découvrir ces écosystèmes fragiles et participent à leur protection en construisant des petits nichoirs qu'ils ont installés dans le marais.

Sur la trace des dinosaures

« Ces stages ateliers ont fait découvrir aux enfants toute une époque depuis les célèbres dinosaures jusqu'aux requins jurassiques. Ces sessions pouvaient être suivies indépendamment. Il s'agit d'ateliers amusants où chaque enfant repart avec une réalisation sur le thème de la paléontologie », souligne Karine Boutillier. Chaque stage était décliné sur un thème différent : les reptiles marins, mini fouille de dinosaures, Martin l'oursin, sur la trace des dinosaures et bandes de requins jurassiques.

Quand les enfants découvrent les dinosaures.



Programme d'animations

Avril - Mai 2012

Animations pour TOUS

- Visite guidée « Odyssée Jurassique »
- Visite guidée spéciale « Méridien et astronomie »
- Balade découverte du marais

Animations pour les ENFANTS

Atelier-stage « Le printemps des dinosaures »

Ce stage formé par 5 ateliers différents permet de s'initier à la paléontologie. Au programme, la réalisation de moulages de fossiles et la découverte des grands groupes d'animaux du Jurassique (dinosaures, reptiles marins et crocodiles).

Atelier-stage « Le printemps du marais »

Ce stage est composé de 5 ateliers différents et indépendants les uns des autres. Les enfants partent à la découverte du marais : insectes et petites bêtes des marais, œufs, oiseaux et plumage,... Une façon ludique de découvrir la biodiversité normande avec toujours la réalisation de petits carnets d'observation ou de petits bricolages.

Atelier-stage « Les étoiles, le soleil et la terre »

A travers la fabrication d'un planiciel, d'un cadran solaire de précision, ou encore d'un sextant, les enfants abordent avec un animateur scientifique de nombreux thèmes en lien avec l'astronomie, la mesure du temps, l'orientation et le repérage dans le ciel au sein d'un planétarium. Partez pour un voyage céleste avec le Paléospace !

Atelier-stage

« ça plane pour moi ! »

Ce stage est composé de 5 ateliers différents et indépendants les uns des autres. (voir activités 1er trimestre)

Et toujours : Jeu de piste au musée

Des animations exceptionnelles

Villers à ciel ouvert samedi 28

et dimanche 29 avril

Passez un week-end la tête dans les étoiles avec le festival d'astronomie du Paléospace !

En partenariat avec l'Observatoire de Paris, le Paléospace et l'Office du tourisme et d'animation de Villers-sur-Mer vous proposent de nombreuses animations sur l'astronomie. Au programme de ce week-end de fête : un village des sciences autour de l'astronomie avec des stands d'associations, de vendeurs de matériel et de livres d'astronomie, un espace d'animations permettant des activités pour tous sur l'astronomie (fabrication de cadran solaire, fusées à eau, microfusées...), ainsi que des conférences. (ajouter photo)

Contact : Informations, tarifs et inscriptions au Paléospace l'Odyssée Tél. 02 31 81 77 60.

Le Paléospace fête les 10 ans de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie

samedi 19 mai de 14h30 à 17h30

Dans le cadre des festivités des 10 ans de la Communauté de communes cœur côte fleurie, le Paléospace propose un atelier gratuit dans la salle Deslongchamps (atelier gratuit situé dans une annexe du musée, l'entrée du musée est au tarif habituel).

Venez en famille découvrir vos talents de paléontologue ! A travers de nombreux jeux et défis, les enfants de 5 à 12 ans font faire plus ample connaissance avec les fouilles, les fossiles et la paléontologie. Au programme : mini-fouille, jeu de reconnaissance des fossiles, reconstitution d'un dinosaure à partir de ces empreintes de pas, et de nombreuses autres activités. Un médiateur sera présent pour vous aider et vous donner des explications.

Atelier gratuit de 14h30 à 17h30.

Nuit des musées

samedi 19 mai de 18h00 à 22h00

A l'occasion de la Nuit des musées, le Paléospace ouvrira ses portes de 18h à 22h. De nombreuses petites animations auront lieu tout au long de cette soirée exceptionnelle. N'oubliez pas : l'entrée du musée est gratuite pour tous sur ces créneaux horaires !

L'équipe du Paléospace et celle de l'Office de tourisme ont préparé la manifestation villers à ciel ouvert.



Office de tourisme et d'animation

La satisfaction des visiteurs

« Durant le premier trimestre 2012, plus de 185 visiteurs nous ont fait part de leur degré de satisfaction, de leurs remarques et nous ont fait partager leurs suggestions. Grâce à eux, nous parvenons à parfaire notre accueil », souligne Clotilde Cassot, la directrice.

Ce début d'année annonce de nouvelles perspectives pour l'accueil des visiteurs, notamment grâce à la réalisation de travaux d'aménagement au sein de l'Office de Tourisme, pour lesquels les remarques et attentes ont, bien entendu, été prises en compte. Par ailleurs des travaux d'amélioration des locaux ont été entrepris.

L'accueil de l'office de tourisme en travaux.



Des manifestations réussies

Le bal masqué

La fête a rassemblé plus de 70 participants, en février, dans la salle panoramique du casino, un après-midi.

A 15h30 le coup d'envoi était donné : les petits personnages : marquis, fées, arlequins, magiciens, princesses ou cow-boys sont arrivés, avec leurs parents, dans la salle décorée pour les accueillir. Les costumes originaux et de belle qualité ont rivalisé d'invention. L'ambiance carnaval était là. Un DJ animait le bal et les petits danseurs ont bien vite choisi leurs cavalières pour se laisser emporter par des rythmes déjantés. Des jeux étaient organisés.

Après l'effort, les enfants auxquels s'étaient joints les plus grands, ont dégusté un goûter qui a clôturé savoureusement cet après-midi de détente apprécié de tous dans la convivialité et la bonne humeur.

De bien jolies princesses...



« Mozart et le magicien » a réuni 150 personnes

Applaudissements nourris pour ce spectacle donné dans la salle de cinéma du casino. Rendre accessibles la musique, le chant et le théâtre, tels sont les buts de Corine Bianchi et Michel Jeanne de la Compagnie Canteluna, acteurs et créateurs de cette pièce participative pour enfants. Ces derniers étaient invités à monter sur scène pour incarner le jeune Mozart et sa sœur. Le comédien, chanteur lyrique, a interprété, « a cappella » des extraits d'opéras et sensibilisé le public au travail de la voix.

L'humour et le talent étaient au rendez-vous dans ce spectacle innovant, destiné à toute la famille.

La fête des enfants s'est ensuite achevée sur une dégustation de crêpes offertes par des pâtisseries et restaurateurs villersois. Cette dégustation gourmande a fait le bonheur de tous.

Les enfants étaient invités à monter sur scène dans ce spectacle inter actif.



Les ateliers du Méridien ont affiché complet

Rendez-vous incontournables des vacances de février, les ateliers du Méridien animés par Camille Jarroux ont une nouvelle fois affiché complet du 20 au 24 Février avec une moyenne de 20 enfants par jour.

Les petits vacanciers ont fabriqué des masques de Carnaval colorés à l'aide de paillettes, de plumes, de tissus, de crayons et de peintures.

Le thème a beaucoup plu aux enfants qui, chaque jour, repartaient avec un masque différent. « Ces ateliers éveillent la créativité des enfants qui s'investissent avec enthousiasme, notamment lorsqu'il s'agit d'animer un atelier de création libre avec leur propres idées », souligne Clotilde Cassot, directrice de l'office de tourisme.

Rendez-vous a été pris lors des vacances de Pâques pour de nouveaux ateliers rigolos et créatifs

Les ateliers créatifs du Méridien éveillent l'imagination des participants



Un atelier des P'tits chefs réussi

Comme leurs aînés, les jeunes amateurs de bonne cuisine ont eu une session de démonstrations culinaires, avec les chefs des Disciples d'Escoffier, dans la cuisine de la salle panoramique du casino.

Sous la baguette des chefs de cuisine régionaux, les enfants ont partagé un moment de découverte ludique avec le plaisir de cuisiner. Ils ont participé à l'élaboration de crêpes, gaufres et beignets.

Chaque enfant ayant participé à cet atelier a pu repartir avec un assortiment soigneusement disposé dans une boîte à la manière des grands pâtisseries. Pour conclure cet atelier, les enfants ont reçu

un diplôme de petit chef, « Une reconnaissance bien méritée pour ces cuisiniers en herbe », souligne Clotilde Cassot, directrice de l'office de tourisme.

Les p'tits chefs écoutent la recette des crêpes.



La documentation 2012 est arrivée

Comme avant chaque début de saison, l'office de tourisme édite toute une gamme de documentation pour 2012 à l'attention des visiteurs de la station.

La Brochure touristique présente un panorama de l'offre touristique à Villers-sur-Mer tout en proposant un ensemble d'informations sur l'hébergement.

Le Guide de séjour complète ces renseignements en proposant une information très complète sur l'accueil, une présentation des activités et expose les lieux incontournables des sorties sur la Côte Fleurie.

Un Calendrier des visites guidées présente son programme jusqu'en juin. Un document essentiel pour ne rien rater du patrimoine de la station.

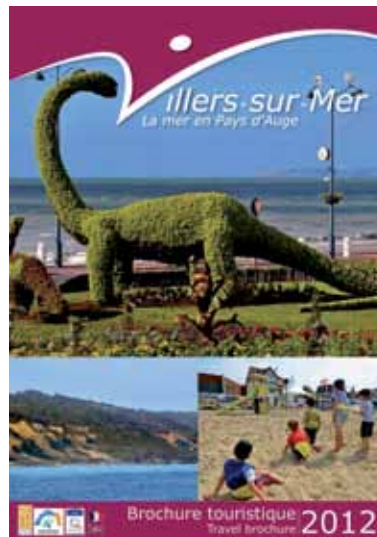
Le billet couplé permet de s'offrir 2 visites avec un seul billet ; par exemple : le Paléospace et une visite guidée des Falaises des Vaches noires.

C'est nouveau !

Le guide des animations et loisirs

« Ce document rassemble l'agenda des animations, la présentation des visites guidées, les programmes du festival Sable Show et des Nouveaux Talents », précise Xavier Le Guevelou, chargé de communication. On y trouve également les activités de l'été que sont le club de plage, les Ateliers du méridien, le Calm et le Zap Club. Il s'agit du guide référence des animations et loisirs à Villers-sur-Mer.

Toutes ces brochures sont gratuites.



Office de tourisme et d'animation

Xavier Le Guévellou est le nouveau Chargé de Communication

L'Office de Tourisme de Villers sur mer compte un nouvel élément. Xavier Le Guévellou originaire de Bretagne et âgé de 24 ans intègre l'équipe dirigée par Clotilde Cassot au poste de chargé de communication.

Après des études à Rennes dans l'animation et la gestion touristique, Xavier le Guévellou obtient en 2011 un diplôme d'université de communication et de projets culturels. C'est donc une première affectation pour ce jeune homme qui, en avril 2011, entamait son dernier stage long en tant que chargé de communication et de production, au sein de la direction des affaires culturelles de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor).

Cet amoureux de musique, de cinéma et d'histoire s'intègre peu à peu à sa nouvelle vie villersoise Il a repris le chemin de l'entraînement, cette fois, au club de football de l' ASVBB.

Xavier Le Guévellou, à travers les voyages qu'il a faits avec ses parents, de 5 à 17 ans, a découvert le patrimoine et ce fut un coup de cœur. Il aime à dire que le tourisme lui a toujours plu et qu'il a le goût de l'action.

Au sein de l'équipe dirigée par Clotilde Cassot, il a pour mission de conduire la communication globale de la station, d'animer les relations presse et de travailler sur de nouveaux supports de promotion, dans le domaine des nouvelles technologies, notamment.

« Villers-sur-Mer possède un patrimoine naturel et historique très dense, avec notamment l'ouverture du Paléospace qui symbolise la volonté d'évolution d'une station attachée à ses valeurs. C'est avec enthousiasme que je m'inscris à long terme dans la communication et l'essor touristique de la commune », conclut-il.



Profitez du printemps à Villers-sur-Mer !

Les temps forts des manifestations

La station offre une pléiade d'activités et d'animations chaque mois : sport, découvertes, expositions, activités jeunesse et distractions pour tous les âges !

Activités sportives du CALM

Du lundi 9 au vendredi 20 avril

Zap Club - Activités sportives à partir de 7 ans A chaque jour son activité ! Jeux de raquettes, tennis de table, football, sports collectifs, grands jeux traditionnels.

Visites guidées

L'Office de Tourisme et d'animation de Villers-sur-Mer et le Paléospace vous proposent un large choix de visites guidées entre terre et mer. Demandez notre calendrier des visites guidées !

Ateliers du Méridien

Ils sont réservés aux enfants

16 au 20 avril : Les animaux normands

Viens découvrir en t'amusant la vache normande, la poule de Crèvecœur et le cochon de Bayeux !

23 au 27 avril : Vive le Printemps !

La nature renaît, viens planter, décorer, créer sur le thème du printemps !

Ateliers des p'tits chefs

Le 18 avril : œufs et chocolats.

Gym

De la gym pour tous les niveaux et du tir-à-l'arc au stade André Salesses.

Jeux éducatifs et ludiques pour les petits, des activités ludiques autour des contes, et des contes africains.

Danse et Musique

Zumba - Danse rythmique, stages de danses.

Les événements

Premier festival Villers à ciel ouvert du 28 au 29 Avril

Venez à la découverte de l'astronomie et de la mesure du temps avec un village dédié, des expositions et des animations tout au long de la journée pour petits et grands. Ne manquez pas cet événement unique et original dont le point d'orgue sera un lâcher de 500 ballons le dimanche.

Course de voitures à pédales samedi 19 mai

Une course de voitures à pédales insolites dans les rues de Villers-sur-Mer. 25 équipages se disputent le trophée de Normandie et le trophée boat on the road. Ne ratez sous aucun prétexte cet événement unique, convivial et plein d'humour !

Contact : Office de Tourisme et d'Animation* de Villers sur mer**

Place Mermoz – 14640 Villers-sur-Mer

Internet : www.villers-sur-mer.fr

Tél. : 02 31 87 01 18 – Fax : 02 31 87 46 20

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Lola MONGIN, née le 13 décembre 2011

Victor VIGNET, né le 23 février 2012

DECES

Monsieur Daniel LEBAILLIF, décédé le 11 décembre 2011

Madame Jacqueline LECLERC, décédée le 17 décembre 2011

Madame Madeleine VILLEDIEU de TORCY, décédée le 09 janvier 2012

Madame Jacqueline REFEUILLE, décédée le 27 janvier 2012

Madame Suzanne RENAUD, décédée le 1er février 2012

Monsieur Michel LANNE, décédé le 09 février 2012

Monsieur Franz WALLERSTEIN, décédé le 17 février 2012

Monsieur Gérard THONET, décédé le 25 février 2012

MARIAGES

Monsieur Julien SEUX et Mademoiselle Anne ALADENISE, mariés le 10 décembre 2011.

EVENEMENT

ça va rouler à Villers !

Pour la 1ère fois dans la station course de voitures à pédales
Samedi 19 mai 2012 à partir de 14h à Villers 2000

SAMEDI 19 MAI Course de voitures à pédales

Une course de voitures à pédales insolites dans les rues de Villers-sur-Mer.
25 équipages se disputeront le trophée de Normandie et le trophée boat on the road. Ne ratez sous aucun prétexte cet évènement unique, convivial et plein d'humour !

A partir de 14h00 – Villers 2000

